LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 47 Edmonton, le vendredi 25 novembre 1988 24 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de
CAMROSE

Mulroney et le libre-échange

National

Conservateurs	170
Libéraux	81
NPD	44
Autres	0



Brian Mulroney

Le PC et son chef pour un deuxième mandat



John Turner

Une carrière politique qui est terminée?



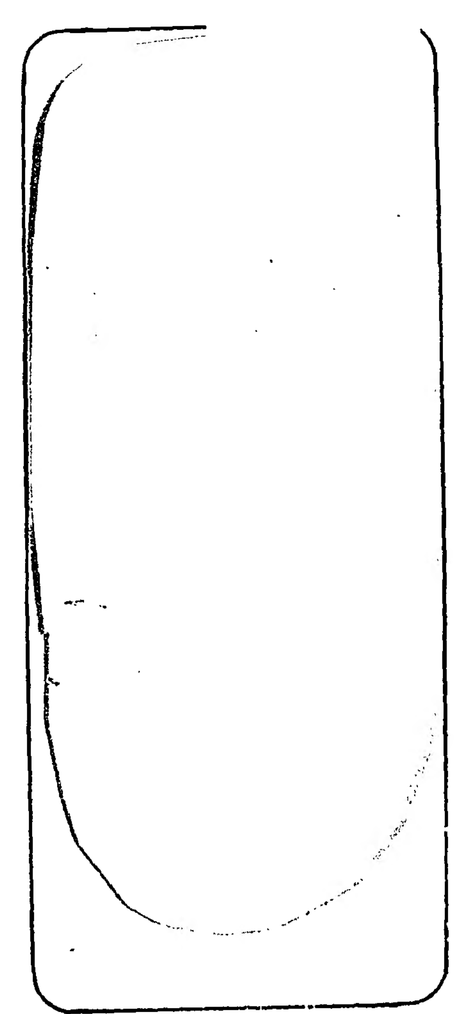
Ed Broadbent

Après 20 ans en politique «Honest Ed» réfléchira à son avenir

Provincial

Conservateurs	25
Libéraux	0
NPD	1
Autres	0

SOMMAIRE



• *F.F.H.Q.*

Les trois chefs ont daigné répondre aux questions des francophones hors Québec

OTTAWA (APF) - Les trois grands partis politiques fédéraux sont d'accord d'une façon ou d'une autre pour que le futur programme national de garderies tienne compte des besoins spécifiques des francophones hors Québec.

C'est ce qui ressort de l'une des réponses des chefs des partis Libéral, Conservateur et Néo-Démocrate au questionnaire de la Fédération des francophones hors Québec soumis dans le cadre de la campagne électorale.

Les Conservateurs ne manquent évidemment pas de rappeler qu'ils ont déposé et fait adopté à la Chambre des communes un projet de Loi sur la garde des enfants, mais que le Sénat, à majorité libérale, en a retardé l'adoption. Selon le parti Conservateur, cette loi prévoit justement que tout accord conclu devra préciser les moyens par lesquels la province devra satisfaire les besoins de sa minorité francophone ou anglophone et ses communautés ethniques. Les Néo-Démocrates affirment de leur côté que leur programme national de garderies prévoit une somme de 25 millions pour étudier la façon d'adapter les services de garde «aux communautés avec des besoins spéciaux». Les Libéraux sont d'accord pour inclure des critères d'ordre linguistique garantissant la création d'un certain nombre de garderies francophones hors Québec.

En ce qui a trait à l'éducation en français, problème numéro 1 depuis toujours, les Conservateurs rappellent l'engagement du gouvernement à augmenter de 145 millions en 5 ans le budget du programme des langues officielles. Ces derniers rappellent aussi que le gouvernement a signé des ententes avec plusieurs provinces pour la promotion des langues officielles, de même qu'une entente avec la Nouvelle-Écosse pour l'établissement d'un collège communautaire en Acadie, et une entente avec la Saskatchewan qui vise à promouvoir l'enseignement de la langue française. Les Néo-Démocrates chercheraient à signer un nouvel accord fédéral-provincial pour assurer des fonds à l'enseignement de la langue de la minorité, et étendre les possibilités d'apprendre le français comme langue seconde. Les Libéraux sont les seuls à dire clairement qu'ils sont prets à verser aux provinces les fonds nécessaires pour l'établissement d'un réseau complet d'éducation pour les francophones hors Québec, qui seraient gérés par ces derniers.

Ce sont aussi les seuls à clairement s'engager une fois au pouvoir à verser à Radio-Canada la somme de 81 millions en 5 ans comme le recommande un plan d'action, pour combler les besoins des francophones hors Québec en matière de télévision francophone. Les Conservateurs se contentent de répondre que la requête sera étudiée par le Conseil du Trésor dans le cadre du processus normal d'approbation des dépenses de Radio-Canada. On ajoute toutefois que le gouvernement Conservateur «tend à considérer d'un bon oeil» toute requête raisonnable sur cette question. Enfin, les Néo-Démocrates sont d'accord avec le principe énoncé, mais ne sont pas en mesure de se prononcer sur les sommes exactes qui seraient allouées.

Tant les Néo-Démocrates que les Libéraux sont d'accord pour adopter une nouvelle Loi sur la radiodiffusion qui renfermerait une obligation garantissant l'accès à une gamme de services de radiodiffusion en langue française partout au Canada. Les Conservateurs sont du même avis, et citent même un article de la Loi sur la radiodiffusion adoptée par la Chambre des communes quelques jours avant le déclenchement des élections, qui selon eux renferme une telle obligation.

Enfin, les Libéraux sont les seuls à reconnaître que les garanties constitutionnelles sont toujours inadéquates pour les francophones hors Québec, malgré la Loi constitutionnelle de 1982 et l'Accord du lac Meech de 1987. Les Conservateurs ne sont pas aussi catégoriques, et préfèrent rappeler la position ferme de M. Mulroney en faveur des minorités linguistiques au Canada. Les Néo-Démocrates croient qu'une nouvelle ronde constitutionnelle après la signature de l'Accord du lac Meech par toutes les provinces, permettrait de préciser ce qui aura été entériné.

Au national...

Les journaux francophones hors Québec ont maintenant leur propre agence de presse

OTTAWA - Pour la première fois de leur histoire, les journaux francophones hors Québec auront un journaliste en permanence sur la Colline parlementaire lors du retour en Chambre des députés.

Cette grande première dans la presse écrite hors Québec est rendue possible grâce à la mise sur pied par l'Association de la presse francophone hors Québec, d'une agence de presse francophone (APF). Familièrement décrite comme la «petite Presse canadienne des francophones hors Québec», la nouvelle agence de presse offre pour la première fois à la presse écrite hors Québec, une information nationale produite à partir de la capitale du pays.

Depuis le début du mois d'octobre, un journaliste permanent à Ottawa informe les lecteurs des 22 journaux membres de cette agence de presse, des derniers développements dans le domaine de la francophonie. Ce journaliste coordonne également un réseau de correspondants partout au pays, et commande à l'occasion des articles qui peuvent avoir un intérêt pour l'ensemble de la presse francophone hors Québec.

Les textes sont régulièrement



Yves Lusignan directeur de l'agence de presse APF

transmis par télécopieur aux journaux qui ont accès à cet outil de communication. L'agence de presse francophone achemine les textes par courrier aux journaux qui n'ont pas accès à un télécopieur. Les éditeurs sont ensuite libres de choisir ce qui convient à leur public lecteur.

Le projet est financé en partie par le secrétariat d'État, qui a contribué une somme de 45 660 $. Les 22 journaux qui sont présentement membres de cette agence de presse participent également au financement, en versant à l'Association de la presse francophone hors Québec la somme de 15 $ par parution en frais d'abonnement. Le coût total du projet pour l'année 1988-1989 est évalué à 68 140 $.

L'association de la presse francophone hors Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe 27 journaux membres à travers le pays: 4 dans l'Ouest, 10 en Ontario, 11 en Atlantique et 2 dans les Territoires. Elle offre un service de consultation, des ateliers de formation, et une représentation auprès des autorités nationales. À cela se greffe l'agence de représentation commerciale OPSCOM, et la Fondation Donation Frémont. Cette dernière offre des bourses d'études pour former des communicateurs francophones hors Québec.

• *Joyeux Noël et Bonne Année*

Le gouvernement Conservateur annonce une baisse de 17 % des taux de cotisation à l'assurance-chômage

OTTAWA (APF) - À compter du 1er janvier prochain, les cotisations versées au régime d'assurance-chômage diminueront de 17 pour 100, alors que la prestation hebdomadaire maximale passera de 339 $ à 363 $ par semaine.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Barbara McDougall, et le ministre d'État à l'Emploi et à l'Immigration, Monique Vézina, ont fait cette annonce à quelques jours des élections fédérales. Peu importe, cette nouvelle ressemble à un cadeau de Noël, dans la mesure où les travailleurs auront plus d'argent dans leurs poches à chaque chèque de paye.

Dès le 1er janvier, les travailleurs verseront 1,95 $ par tranche de 100 $ de rémunération assurable, et les employeurs 2,73 $ par tranche de 100 $. La contribution des travailleurs étaient cette année de 2,35 $, alors qu'elle était de 3,29 $ pour les employeurs. Le maximum de rémunération hebdomadaire assurable passera de 565 $ en 1988 à 605 $ en 1989. Le minimum assurable l'année prochaine sera de 121 $ par semaine, comparativement à 113 $ en 1988.

L'établissement des taux de cotisation d'assurance-chômage est fixé à chaque année par la Commission de l'emploi et de l'immigration, et tient compte de l'état actuel et projeté du Compte d'assurance-chômage. Selon le gouvernement, le déficit cumulatif du Compte d'assurance-chômage qui était de 4,5 milliards a été éliminé cette année, d'où cette baisse des taux de cotisation.

Centre de Recherche sur l'environnement

Le Centre de recherche sur l'environnement de l'Université de Calgary à Kananaskis, le premier contracteur en recherche pour une étude du Programme sur les dépôts des pluies acides a développer un appareil d'échantillonnage de pollution atmosphérique appelé KAP Sampler ou «Kananaskis Atmospheris Pollution Sampler». Cette pièce d'équipement qui est surmontée d'une tour, est un exemple de l'équipement fort sophistiqué et du dernier cri qui est utilisé pour le programme. Elle aide les scientifiques à analyser les composantes chimiques de l'atmosphère de l'Alberta.

• *Qu'est-ce qu'un Franco-Colombien?*

En Colombie-Britannique, ce sont les femmes qui portent le flambeau de la francophonie

OTTAWA (APF) - Le Franco-Colombien qui a le plus tendance à avoir une forte identité francophone, est généralement âgé de 24 ans ou moins, est instruit, est originaire du Québec ou de l'étranger, parle français à la maison... et est de sexe féminin? C'est du moins ce que révèle le premier portrait sociologique du Franco-Colombien commandé par les associations francophones de cette province, qui a été récemment rendu public à Vancouver.

L'étude qui veut répondre à la volonté des associations francophones de développer une communauté franco-colombienne forte et viable, traite de l'identité francophone, de l'usage du français, de l'action politique, du membership et des caractéristiques socio-démographiques.

Ce qu'on retient à la lecture des conclusions de l'étude, c'est le rôle joué par les femmes dans la préservation et la promotion d'une identité franco-colombienne. Ainsi, les Franco-Colombiens qui ont tendance à utiliser le français très souvent dans leur vie quotidienne résident en Colombie-Britannique depuis 1 à 3 ans et sont du sexe féminin. Ce sont encore les femmes, jeunes et professionnelles nées au Québec, qui ont tendance à trouver importante la revendication des droits linguistiques. Paradoxalement, ce sont surtout les francophones âgés de 65 ans et plus, toujours de sexe féminin, qui ont tendance à être membres d'associations francophones en Colombie-Britannique.

Ces associations francophones ne sont pas assez visibles dans la communauté souligne cette étude, qui ajoute que les Franco-Colombiens ne voient pas que les associations francophones «jouent le rôle d'entrepreneur communautaire visant à bâtir une francophonie en Colombie-Britannique».

Les mises en chantier connaissent des hauts et des bas selon les provinces

OTTAWA (APF) - Quand le bâtiment va, tout va, dit l'adage. Eh bien, même si les mises en chantiers sont demeurées à un haut niveau en octobre, l'activité a connu des hauts et des bas dans l'ensemble du pays, révèlent les chiffres publiés par la Société d'hypothèque et de logement!

Si les mises en chantier ont augmenté dans la région de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique, elles ont par contre diminué dans les autres provinces. Au Manitoba et en Saskatchewan, la construction résidentielle continue de souffrir de la faiblesse de l'activité économique. L'Alberta a enregistré son premier recul après trois mois consécutifs d'augmentation. Si les mises en chantier ont augmenté en Atlantique, c'est surtout grâce à une augmentation de la construction de maisons individuelles et de collectifs en Nouvelle-Écosse. En Ontario, l'activité a diminué à cause d'une baisse des maisons individuelles et des collectifs à Toronto.

Au troisième trimestre 1988, les mises en chantier ont atteint le taux annuel désaisonnalisé de 227 000.

À la 3...

• *District scolaire francophone*

«le nombre le justifie» clairement, dans la région de Saint-Paul

PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - «À chaque fois qu'il est question du respect des droits scolaires des francophones, le gouvernement albertain répète à qui veut l'entendre qu'il faut que le nombre de parents ou d'élèves justifie la création d'écoles pour les francophones ou de commissions scolaires gérées par des francophones. Mais notre gouvernement ne s'est jamais montré prêt à entreprendre les études nécessaires».

Voilà en substance, ce que déclarait M. Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale lors de la conférence de presse tenue au Centre de renouveau à Saint-Edouard, samedi dernier 19 novembre, devant plus de 80 personnes.

À cette occasion, l'Association provinciale dévoilait publiquement le contenu de l'étude de faisabilité et incidences de la formation d'un district scolaire francophone pour la région de Saint-Paul qu'elle avait commandée à la firme LTR Consulting Group (Alberta) Ltd le printemps dernier.



Lors de l'assemblée annuelle de la Société des parents pour l'éducation française (S.P.E.E.) à Saint-Paul, samedi dernier, les parents ont élu un nouveau bureau de direction. De g. à d.: Léo Van Brabant, Georges Leroux, Laval Pelchat, Gaétan Brousseau, Diane Dargis, Maurice Joly, Paulette Ralstin et Laurent Piquette.
(Photo: Lionel Rémillard)

On se souviendra qu'un groupe de parents de la région de Saint-Paul ont intenté une poursuite judiciaire contre la province de l'Alberta et les districts scolaires de la région, pour obtenir un jugement de la Cour qui leur permettra d'avoir accès à l'instruction en français pour leurs enfants, à même les fonds publics dans un établissement scolaire homogène français et qui sera géré par la minorité francophone. De plus, ils veulent que la Cour oblige le ministère de l'Éducation à exercer le pouvoir que lui confère la Loi scolaire pour créer un district scolaire de langue française dans la région.

État donné que le gouvernement albertain a réussi à arrêter la procédure préférant attendre les résultats du cas Bugnet qui sera entendu à la Cour suprême du Canada au cours des prochains mois. Les parents en appellent donc de cette décision de la province en Cour d'appel et attendent donc que le jugement soit rendu dans cette affaire.

«Pour aider ces parents et d'autres dans la province qui pourraient intenter des poursuites semblables, l'A.C.F.A. a accepté de financer une étude sur la création et le financement d'un district scolaire francophone», a mentionné M. Arès.

Par ce geste public posé samedi dernier, l'A.C.F.A. provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.) signifient donc leur appui aux parents dans leur lutte; reprochent au gouvernement ses délais inacepptables dans ce dossier; mettent de la pression sur le gouvernement Getty pour qu'il se serve des résultats de cette étude pour passer à l'action dans le domaine de l'éducation de la minorité francophone de la province.

Selon M. Arès, «si le gouvernement albertain avait véritablement voulu s'acquitter de ses obligations constitutionnelles en matière d'éducation française, il aurait déjà pu démontrer, au moyen d'études semblables, que le «nombre le justifie» dans de nombreuses localités de la province.»

En terminant sa présentation, M. Arès a déclaré qu'avec «les résultats irréfutables de cette étude rendue public, et le gouvernement qui possède maintenant les informations nécessaires, on ne peut qu'adapter à la situation présente les paroles du juge Kierans: **«Le gouvernement doit agir».**

• *Faisabilité et incidences*

L'étude démontre que 337 étudiants pourraient fréquenter une école française dans un établissement distinct

PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Les deux principaux chercheurs, Messieurs Mel Fenske et Philip Lamoureux, très connus dans le milieu de l'éducation en Alberta, n'ont rien laissé au hasard dans l'étude de faisabilité et incidences pour la formation d'un district scolaire francophone dans la région de Saint-Paul.

Les chercheurs ont répondu à trois questions majeures en se basant sur des statistiques et des chiffres concrets. Ces trois questions étaient: si le nombre d'élèves éligibles à recevoir un enseignement en français était suffisant; si cet enseignement pouvait être offert dans un établissement distinct; et si le projet d'une école et d'un district scolaire francophones dans la région de Saint-Paul était réalisable tout en considérant les implications financières et autres incidences pour les commissions scolaires de la région ainsi que pour le ministère de l'Éducation.

Selon les résultats de l'étude effectuée par LTR Consulting Group (Alberta) Ltd, il est clairement démontré qu'il pourrait y avoir 337 étudiants dans ce programme homogène francophone de la 1re à la 12e année et que ce nombre est plus que satisfaisant pour justifier que ce programme soit offert dans une école distincte.

En l'occurence, on mentionne l'école Racette de Saint-Paul, où on y dispense présentement un programme français et anglais au niveau intermédiaire et, selon les chercheurs, le projet serait une opti[illegible] financièrement qui n'a[illegible]ait pas ou très peu les comm[illegible]ssions scolaires de la région et le gouvernement provincial.

Il semble déjà établi que «des problèmes administratifs et légaux mineurs ne devraient pas empêcher une utilisation plus efficace des établissements scolaires à Saint-Paul». Certaines écoles ne reçoivent que 40 ou 50 % de la capacité de population étudiante.

«Le transfert de l'école Racette viendrait, selon l'étude, infirmer les décisions provinciales antérieures ayant trait à la division des avoirs d'une juridiction scolaire entre deux juridictions. Les contribuables de la nouvelle juridiction scolaire n'auraient pas à défrayer le coût de cette école».

Se basant sur les états financiers des trois districts scolaires de la région de Saint-Paul soit le no 2228, le régional no 2228 et le régional no 1, l'étude maintient que le district scolaire francophone serait viable financièrement tout en considérant fonctionner en augmentant la proportion d'étudiants par enseignants qui passerait à 18, la moyenne dans la région étant d'environ 15.

Il semble, selon l'étude, que la stabilité financière des districts scolaires permet de croire que ces derniers ne seraient pas affectés outre mesure par la création de ce nouveau district scolaire francophone.



Editorial

Guy Lacombe

Un tel oubli est-il possible?

Même avec la meilleure volonté du monde, il est difficile de s'imaginer comment le Conseil des Écoles catholiques d'Edmonton a pu produire une cassette vidéo à l'occasion de son centenaire sans parler de l'importante contribution des francophones dans le domaine de l'éducation catholique à Edmonton.

Les journalistes qui ont posé la question à la personne chargée des communications au Bureau central se sont fait servir l'excuse qu'on n'a pas voulu faire un document historique, mais un «outil pédagogique» pour montrer aux enfants dans les écoles. Pour sa part, le président du Conseil scolaire a dit à un journaliste de Radio-Canada qu'on avait demandé aux écoles J. H. Picard et Maurice Lavallée de participer au projet, mais qu'on n'avait pas eu leur collaboration. Or vérification faite, nous avons appris que c'est faux: il n'y a jamais eu de telles démarches auprès de ces écoles.

Les enfants (ou les adultes) qui verront cet enregistrement apprendront qu'au tout début, en 1850, la première école de l'Alberta a été ouverte au Fort Edmonton grâce au Père Albert Lacombe et au Frère Constantine Scollen, deux Oblats. Ils apprendront aussi, en passant, que les Écoles catholiques d'Edmonton ont toujours eu la préoccupation d'enseigner du français. À la fin, l'écran montrera pendant quelques secondes l'école J. H. Picard pour dire qu'il s'agit d'une école d'immersion. Ce sont les seules allusions aux Franco-Albertains dans ce film.

Les petits francophones qui verront ce vidéo (souhaitons que ça n'arrive pas!) ne pourront pas savoir que s'il y a des écoles catholiques à Edmonton, c'est grâce surtout à un évêque francophone, Mgr Vital Grandin. Ils ne pourront pas savoir que bien avant 1888, des francophones, Oblats et autres, donnaient des classes à la paroisse Saint-Joachim; ils ne pourront pas savoir que le premier président et le premier secrétaire du Conseil scolaire catholique d'Edmonton ont été deux francophones, MM. Georges Roy et Antonio Prince.

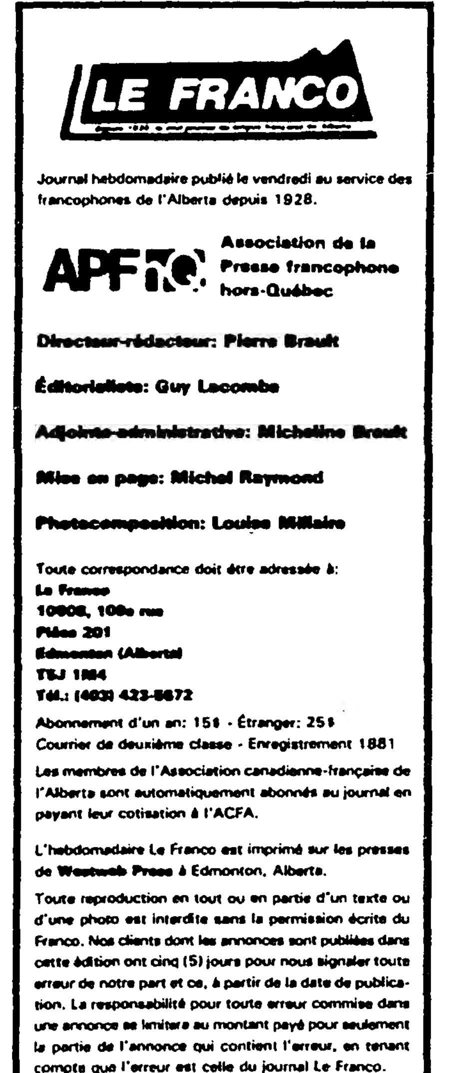
Ils ne sauront rien du dévouement extraordinaire des soeurs de l'Assomption dans les écoles Sacré-Coeur, Grandin et Notre-Dame de Lourdes, et ce pendant des dizaines d'années. Ils ne sauront pas que l'école J. H. Picard a été ouverte en 1972 pour servir la population francophone d'Edmonton et non pas pour être une école d'immersion. Et on pourrait continuer et continuer jusqu'à 1988 et ajouter que sans les francophones, il n'y aurait pas de programme d'immersion française dans le système des écoles catholiques d'Edmonton. Allons plus loin, sans les francophones, il y a de bonnes chances qu'il n'y aurait même pas un système d'écoles catholiques en Alberta!

Bref, le document des Écoles catholiques pèche si gravement par omission que non seulement il ne fait pas justice à l'histoire, mais il ne constitue même pas un bon document pédagogique. Il est faussé dès le point de départ et peut donner l'impression erronée qu'il n'y a que les Irlandais qui ont contribué à l'éducation catholique à Edmonton.

Techniquement, le vidéo ne manque pas de qualité. Il contient de belles images et de bons documents d'archives. Mais tel qu'il est, il ne devrait pas être utilisé dans les écoles ni ailleurs. Il faudrait le reprendre ou le mettre à la poubelle. C'est une question d'honnêteté intellectuelle.

La pensée de la semaine...

Un coeur joyeux cueille la rose, l'esprit triste ne voit que les épines.
(A.P. Gaillard)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APFHQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-8672

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Caricature

Après les ballons politiques, celui du libre-échange est lancé



• *Et la lutte continue...*

Une solution permanente ne serait-elle pas mieux que la meilleure solution temporaire

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Au cours des dernières semaines, le moulin à rumeurs a recommencé à tourner de plus belle surtout dans le domaine de l'éducation des francophones à Edmonton.

On sait que depuis le fameux «sit-in» du printemps dernier, de nombreux intervenants étaient à la recherche de la solution au problème de l'école J. H. Picard.

Plusieurs scénarios ont été envisagés, dont celui présenté par Me Louis Desrochers et Madame Jean Forest, soit un centre scolaire communautaire, comme il en existe déjà dans les Maritimes et en Ontario.

En février prochain, la Commission scolaire catholique d'Edmonton doit rendre public sa décision concernant les points suivants: changement de la situation à J. H. Picard; modifications possibles à l'école Maurice-Lavallée et l'établissement d'une école élémentaire dans l'Ouest de la ville.

Selon le bulletin de la Société des parents pour les écoles francophones d'Edmonton, dont le nouveau président est M. Éric Préville, la Commission scolaire pourrait faire connaître ses intentions dès le 28 novembre.

Afin d'aider les parents intéressés à se forger une opinion sur les différents scénarios, le bulletin en donne une description et en fait aussi le commentaire.

UN CENTRE SCOLAIRE COMMUNAUTAIRE

Un centre scolaire communautaire est un centre qui regroupe une école, les locaux de différentes associations francophones locales, régionales et provinciales. Il est aussi un lieu de rencontre où se tiennent aussi différentes activités communautaires et sociales. Il y a déja longtemps que l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton parle dans sa programmation d'un centre communautaire. Le financement d'un tel centre est normalement partagé par les gouvernements fédéral et provincial. À Edmonton, ce concept pourrait certainement être une très bonne solution, sinon, la solution.

La Société des parents maintient pour sa part que l'on doit considérer le centre scolaire communautaire comme une solution à long terme (?) puisque selon elle, le projet risque fort de ne pas se réaliser avant au moins 4 ou 5 ans.

La Société veut donc favoriser une solution à court terme pour septembre 1989.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

La Société maintient toujours sa position qu'il est essentiel d'avoir deux écoles distinctes, l'une élémentaire et l'autre secondaire, pour les jeunes francophones et ils continueront à travailler dans ce sens.

Selon elle, trois scénarios semblent se dessiner à la Commission scolaire, en assumant que cette dernière accepte, comme promis, de changer la situation à J. H. Picard, chose que la Société veut et qu'elle a exigé.

PREMIER SCÉNARIO

Tous les étudiants, du programme français au secondaire, déménagent de l'école J. H. Picard à l'école Maurice-Lavallée, où on ajoute des portatives. Il faut aussi envisager la possibilité d'une école élémentaire dans l'Ouest de la ville.

La Société commente ainsi ce scénario: cette situation, loin d'être idéale, serait peut-être la plus acceptable, mais TEMPORAIREMENT.

On déménage graduellement les étudiants de l'école J. H. Picard à l'école Maurice-Lavallée, en y ajoutant la 10e année à l'école Maurice-Lavallée, on y ajoute encore des portatives en envisageant la possibilité d'une école élémentaire dans l'Ouest de la ville.

Selon la Société, cette solution est inacceptable, puisqu'elle laisse les étudiants de 11e et 12e années dans une situation encore plus minoritaire.

DEUXIÈME SCÉNARIO

On déménage une partie des étudiants de l'école Maurice-Lavallée (ex.: maternelle à 4e année) à l'école Sainte-Marguerite, située près de la 98e Rue et de la 70e Avenue, et on déménage les étudiants de l'école J. H. Picard à l'école Maurice-Lavallée. Pas question semble-t-il de prendre l'école Saint-Thomas.

Selon la Société des parents, cette solution a été rejetée par les parents lors de l'assemblée annuelle.

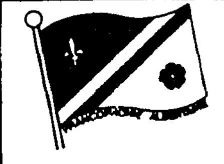
TROISIÈME SCÉNARIO

On maintient la séparation des deux programmes à l'école J. H. Picard, mais avec deux administrations séparées. Autrement dit le statu quo, ce qui ne règle en rien le problème de Picard.

La Société explique que cette solution est pédagogiquement inacceptable et qu'elle s'opposera à une telle option.

Considérant que le troisième scénario n'en est pas vraiment un, il n'en reste que deux. Il est à se demander s'il ne serait pas plus rentable à tous les points de vue et pour toutes les parties, de tenter de trouver une solution permanente et finale? Les deux solutions envisagées sont temporaires et il faudra évidemment à court ou moyen termes retrouner à la Commission scolaire pour trouver enfin une solution permanente, pourquoi ne pas réler le problème une fois pour toutes?

Les parents et les étudiants ne sont-ils pas fatigués de vivre une telle situation qui perdure depuis déjà trop longtemps?



Il y a une variété d'activités francophones. Y participez-vous?

Nouvelles régionales

• Grande fête annuelle

Le 8e Festival de la Moisson à Plamondon

LINA LABONTÉ

PLAMONDON - Près de 270 personnes de tout âge se sont réunis, dimanche dernier 6 novembre à la salle communautaire de Plamondon, pour célébrer la grande fête annuelle de la Moisson.

Déjà depuis huit ans, la fête de la Moisson se célèbre à Plamondon, et c'est la seule fête familiale de ce genre, qui regroupe les familles francophones des environs de notre région.

Le but de la fête de la Moisson, c'est de promouvoir nos artisans et artistes francophones. Cette année, le Comité culturel avait invité le groupe «Elite» d'Edmonton à participer au spectacle avec nos artistes locaux.

Les activités de la journée ont débuté par l'exposition variée des confections artisanales de nos artisans.

Notre maître de cérémonie pour la soirée, M. Luc Plamondon a accueilli nos invités spéciaux: M. Daniel Dallaire, président provincial de Francophonie Jeunesse, M. Léo Piquette, député néo-démocrate d'Athabasca - Lac La Biche et M. Ernie Sehn, candidat libéral pour le Beaver River.



La famille Dubé: les 5 générations qui assistent à la fête. De g. à d.: Mme Émilie Chevigny, Shalon Bourassa (4 ans), Mme Valérie Bourassa, Mme Sylvie Dubé (Grand-maman de 86 ans) et Oral Dubé.
(Photo: Lina Labonté)

J'ai eu l'immense plaisir de réciter la prière de remerciement pour les bienfaits de la terre, avant que tous se dirigent pour déguster un délicieux souper «à l'italienne», préparé par le chef, M. Franco Giammarioli.

Le nouveau format de la fête, sous forme d'un Café-chantant, a vite pris l'ambiance colorée de l'automne quand le groupe «Elite» a fait son apparition. Ce groupe dynamique, plein de vie et fort apprécié des gens a su plaire à leurs spectateurs en leur chantant des chansons folkloriques et populaires.

Par la suite, M. Reed Gauthier, accompagné de sa guitare et d'une quinzaine de jeunes âgés de 6 à 13 ans ont chanté en solo, en duo et/ou en groupe des chansons populaires françaises apprises à leur école. Cette jeunesse nous a démontré l'importance qu'elle attachait à nos traditions en montrant leur joie de chanter et le plaisir de faire de la musique de chez-nous.

La dernière partie du spectacle a été réservé à notre trappeur, bien connu dans la région, Eustache. Le comédien, Jérémie Gauthier, sous les traits de Eustache n'a pas tardé à nous faire découvrir avec beaucoup d'entrain sa vie bien protégée dans le Nord. Quant à son esprit et sa naïveté quand il est parmi «le monde», comme il dit, ont fait rire les gens de bon coeur.

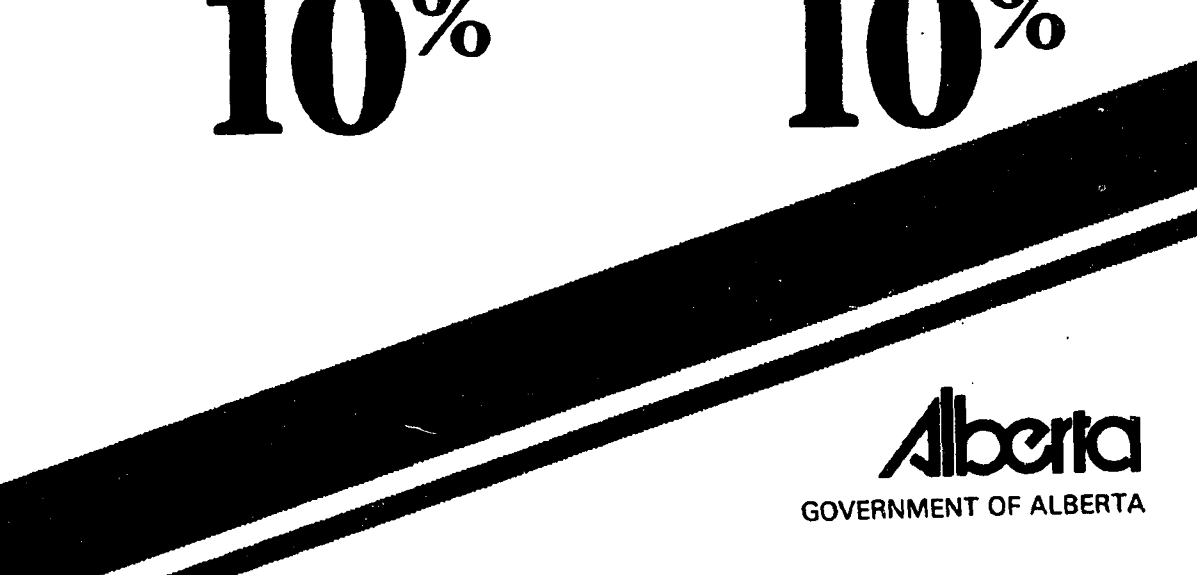
La réussite de la fête a été rendue possible grâce aux bénévoles ainsi qu'au Comité culturel sous la présidence de Mlle Rita L'Heureux qui avait confié la planification à Mme Géraldine, Mlle Tracy Gauthier, M. André Ménard, Mlle Tammy Verheaghe et qui, eux, ont profité de l'expérience de Mme Rose-Marie Ménard, agente communautaire et Mme Dianne Gingras, secrétaire, pour faire une très belle fête de la Moisson.

Un merci spécial à une quinzaine de jeunes membres de Francophonie Jeunesse de Plamondon, qui ont assisté le Comité en s'occupant du bon déroulement de la soirée.

Méritant aussi notre reconnaissance, M. Reed Gauthier qui a pris le temps de s'occuper de tous les participants du spectacle et à la famille Franco Giammarioli qui a préparé et servi, gratuitement, le souper - Merci!

Du plus petit au plus grand, du plus jeune au plus âgé, tous se sont réjouis et détendus ensemble en vivant pleinement cette ambiance familiale qui nous est si chère.





• Fête champêtre

Quelque 250 personnes participent au 60e anniversaire de la paroisse Sainte-Famille

DANIELLE ROBIDOUX

CALGARY - À en juger par les rires et les mines réjouies que les enfants et les plus grands affichaient le 22 octobre dernier, nous pouvons affirmer que la fête du 60e anniversaire de la fondation de la Paroisse Sainte-Famille à Calgary fut un succès.

La fête champêtre a eu lieu au Symon's Valley Ranch et les activités ont débuté vers 14:30. Tous pouvaient s'adonner aux sports de son choix, tels: ballon-volant, jeux de fers et baseball. Un petit fait cocasse s'est produit lors d'une partie de baseball; un chien inconnu s'empressait de courir repêcher la balle chaque fois qu'elle prenait la direction du champ. Les plus jeunes, eux, s'en sont donnés à coeur joie en s'amusant tout l'après-midi. Ils ont aussi eu la chance de bénéficier des talents d'une maquilleuse, qui avec grand plaisir, dessinait sur leur visage un personnage amusant. Ils pouvaient ensuite se contenter de jus et de biscuits gracieusement offerts par des commanditaires.

Au début de la soirée, un délicieux souper a été servi au cours duquel on a raconté l'histoire de la fondation de la première et unique église française à Calgary. Avant que les gens puissent profiter du plancher de danse, au son d'un orchestre composé de huit musiciens, les enfants ont été ravis de voir se réaliser la surprise qui leur avait été annoncée avant le repas, soit l'arrivée du bon «Père Noël» venu leur serrer la main et distribuer des bonbons.

Pour clôturer cette fête, le Père Paradis célébra le lendemain la messe anniversaire, après laquelle un goûter a été servi. Afin de marquer ces journées mémorables, chacun pouvait apposer sa signature dans le livre souvenir du 60e anniversaire de la Paroisse Sainte-Famille.

Pour les personnes intéressées, il est encore temps de se procurer l'épinglette souvenir du 60e anniversaire (en édition limitée) au coût de 4,00 $ seulement en communiquant avec Léo Lavigne au 293-4360. C'est un moyen certain de commanditer chacun à sa façon cette joyeuse fête qui a réuni quelque 250 personnes, en plus de démontrer sa fierté d'appartenir à une paroisse française et sa reconnaissance envers ceux qui ont travaillé fort à la réalisation de ce rêve.

Un merci tout spécial à tous les commanditaires qui ont contribué à la réussite de cette fête.

• *«Dans l'MFC, soyons lumière»*

Congrès du Mouvement des femmes chrétiennes à Saint-Paul

ADÈLE VAN BRABANT

SAINT-PAUL - Environ quatre-vingt dames du diocès de Saint-Paul se sont réunies au Centre culturel de Saint-Paul le 6 octobre dernier pour le congrès annuel du Mouvement des femmes chrétiennes. On comptait aussi parmi les congressistes, trois dames venant du diocèse de Grouard-McLennan.

Madame Lorraine St-Martin de Legal était l'hôtesse pour la journée. Elle a souhaité la bienvenu à tous, et a introduit le slogan, «Dans l'MFC, soyons lumière». Elle nous a dit d'être lumière, comme mère, comme femme, et de nous engager pour faire un monde meilleur.

L'équipe diocésaine a présenté le thème de l'année, «Défis de femmes de notre temps dans la vie sociale». Elles ont illustré les situations insatisfaisantes dans le monde du travail, des loisirs et des relations mondaines. Les dames ont étudié les causes et les conséquences de ces situations, et ont cherché des manières de vivre ces situations selon l'évangile.



Photo prise lors du Congrès diocésain tenu à Saint-Paul au Centre Culture. De g. à d.: assises: Clémence Joly (Saint-Paul) trésorière, Irène Christensen (Mallaig) secrétaire, Margo Laberge (Legal) présidente diocésaine, Rév. Rosario Simard (Bonnyville) aumônier diocésain. Debout g. à d.: Bertha Bincent (Bonnyville), Germaine Nault (Legal) et Lorraine Hétu (Saint-Paul), toutes trois directrices; Marie-Claire Brousseau (Saint-Vincent) vice-présidente; Noëlia Mahé (Mallaig) et Marie-Paule Ricard (absente) de Morinville, directrices.
(Photo: Adèle Van Brabant)

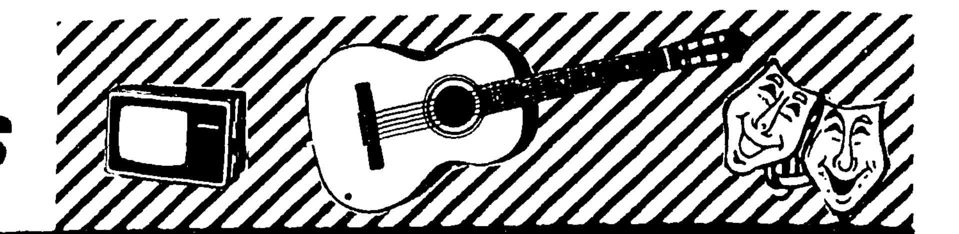
Nous avions aussi des élections pour choisir une nouvelle équipe diocésaine. Mme Margo LaBerge de Legal devient la nouvelle présidente; elle remplace Mme Adèle Van Brabant de Saint-Paul. Marie-Claire Brousseau de Saint-Vincent devient la vice-présidente. Mme Clémence Joly de Saint-Paul est nommée trésorière; elle remplacera Mme Rosalie Durocher de Mallaig. Irène Christensen de Mallaig continuera de servir comme secrétaire pour une autre année. L'abbé Rosario Simard de Bonnyville remplace l'abbé Réal Levasseur de Mallaig comme aumônier.

Vers la fin de la journée, Mgr Raymond Roy adressait la parole aux dames. Il les a invitées à faire partie du renouveau qui sera introduit dans le diocèse prochainement. Également, il a annoncé son intention de lancer un service social semblable à celui du diocès d'Edmonton.

Le congrès s'est terminé par la messe célébrée dans la cathédrale et d'un délicieux banquet.



Arts et spectacles



• *Cinéma*

De Marie s'en va-t-en ville à Marie-Claire s'en va-t-en ville...

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - C'est un peu compliqué comme ça, à première vue, mais pas tant que ça au fond, puisque tout s'explique.

Le vendredi 28 octobre dernier, dans la salle de projection de l'O.N.F., les responsables du Ciné-Club (section française du Métro-Cinéma) devaient inaugurer leur saison cinématographique avec la présentation de **Marie s'en va-t'en ville** de Marquise Lepage. Toute la semaine, tour à tour, à la radio, à la télévision et même dans nos salons, il arrivait invariablement que l'on entende «Marie s'en va-t'en guerre» plutôt que «Marie s'en va-t'en ville», petit lapsus sans trop de conséquence. Toujours est-il que le soir de la projection venu, **Marie s'en va-t'en ville** était peut-être somme toute réellement partie en guerre, puisqu'elle n'était pas au rendez-vous. La boîte métallique portant l'identification était bien arrivée, mais à l'intérieur, c'était Marie-Claire Blais ou plus précisément son **Sourd dans la ville** (tiré du roman du même nom et réalisé par Mireille Dansereau) qui s'y trouvait.

Le Sourd dans la ville, rappelons-le, avait mérité le Prix du Gouverneur général 1980 et racontait l'histoire de Gloria une tenancière d'hôtel minable, de ses enfants Lucia, Jojo et Mike («le sourd») un enfant malade, de ses clients: Tim, un vieux clochard irlandais (et son inséparable chien Timmy), ainsi que de Florence, une bourgeoise venue finir ses jours à l'intérieur des murs de l'endroit.

On sait la difficulté que comporte toujours l'adaptation cinématographique d'une oeuvre littéraire. Cependant, le film de Dansereau nous rejoint par les mêmes avenues que celles que nous offre l'auteur dans son roman. Celles de l'éternelle souffrance de vivre, de ce besoin essentiel d'être aimé, de la solitude désertique des êtres isolés chacun dans leur corps et de l'illusion comme tentative d'espoir.

Angèle Coutu campe une Gloria plantureuse et excessive qui s'assure le travail domestique de son fils contre une promesse (sans garantie), mais constamment renouvelée de l'emmener «un jour» en moto à San Francisco. Guillaume Lemay-Thivierge (le fils malade) parvient à rendre visible cette souffrance physique qui l'habite. Si sa voix monocorde peut paraître agaçante parfois, il faut reconnaître la grande justesse de son jeu «silencieux», intense et troublant tant son regard sait traduire l'infinie détresse du personnage central de l'oeuvre de Marie-Claire Blais. Béatrice Picard nous offre une Florence crédible, sensible et fébrile et Pierre Thériault, un Tim particulièrement déchirant, surtout dans cette scène où il fait «endormir» son fidèle Timmy parvenu au terme de sa souffrance animale.

Les images du film de Dansereau sont pénétrantes, la trame sonore (musique originale de Ginette Bellavance) parfaitement ajustée aux émotions qui animent les personnages. On regrette toutefois l'utilisation que fait Dansereau des images symboliques (l'araignée et les montagnes) qui viennent plutôt rompre l'intensité du film alors que l'intention était sans doute de la nourrir.

L'utilisation des tableaux dont le magnifique **Cri** du peintre norvégien Munch contribue à rendre visible ce qui hante le jeune enfant. Je me demandais d'ailleurs si l'utilisation de ces oeuvres dans le film était une initiative de Dansereau, mais mon retour au texte de Blais m'a permis de réaliser qu'elle avait déjà dans son roman établit ces liens en rapport avec ses personnages.

Florence dira avant de poser son geste fatal qu'elle a vécu sa vie à travers les peintures et Mike sera à la toute dernière image fixée dans le temps dans l'exacte position du personnage du **Cri** de Munch.

Le film de Dansereau permet de redécouvrir l'oeuvre de Marie-Claire Blais et c'est certes là que le film prend toute sa force.

Merci aux responsables de la section française de Métro-Cinéma (Sonya Matte et Claude Roberto) pour ce début prometteur de saison cinématographique.

La venue de Marie-Claire en ville, bien qu'accidentelle nous aura permis de vivre un moment précieux.

Rappelons en terminant que Métro-Cinéma (section française) présentera un film par mois, tous les derniers vendredi et samedi de chaque mois. À ne pas manquer!

• *Le Festival franco-ontarien*

Le plus gros Festival francophone en Amérique s'internationalise de plus en plus

OTTAWA (APF) - Quel est le plus gros festival francophone au Canada, selon vous? Non, ce n'est pas le Festival des Brayons d'Edmundston. Le plus gros festival dont l'objectif est de promouvoir la culture française, c'est le Festival franco-ontarien à Ottawa. Et quel festival!

Une récente étude commandée par la Chambre de commerce d'Ottawa-Carleton révèle que le Festival franco-ontarien attire plus de 560 000 visiteurs, dont 48 pour 100 en provenance de régions québécoises situées à plus de 100 kilomètres de la capitale nationale. L'étude révèle aussi que 26 pour 100 des visiteurs proviennent des autres régions ontariennes, 9 pour 100 des États-Unis et 12 pour 100 d'autres pays.

Les retombées économiques de 1,9 million sont de deux fois supérieures au budget du Festival qui est de 880 000 $. Les dépenses des touristes durant le festival qui se déroule durant toute la semaine de la fête de la Saint-Jean-Baptiste s'élèvent à 1,5 million selon cette étude. Plus de 400 bénévoles travaillent à la réussite de ce grandiose événement qui en était cette année à sa treizième édition.

Le Festival franco-ontarien est le plus important festival francophone en Amérique, soutient son président Pierre Deblois. À ses débuts, le Festival mettait l'accent sur les artistes franco-ontariens comme son nom l'indique. Puis, on décida de faire de plus en plus de place aux artistes francophones canadiens, et même québécois. Aujourd'hui, son président affirme que le Festival prendra de plus en plus une envergure internationale, s'inspirant en cela de cette ouverture vers la francophonie mondiale qui a court depuis quelques années. Ouvrir les horizons de la francophonie certes, mais aussi créer un grand rassemblement de la francophonie canadienne à Ottawa, explique M. Deblois, qui ajoute que le Festival aura de plus en plus la mission de faire découvrir de nouveaux artistes.

Depuis quelques années, des artistes franco-ontariens ont pu s'exprimer sur des scènes internationales grâce aux contacts entretenus par les dirigeants du Festival avec certains pays francophones. M. Deblois ne s'en cache pas. Le Festival franco-ontarien veut aider les artistes ontariens à exporter leur production outre-mer.

À ses débuts, le Festival franco-ontarien attirait surtout la population locale de l'Outaouais québécois. Aujourd'hui, la majorité des spectateurs locaux sont des Ontariens. Et à qui doit-on ce renversement? À Robert Paquette? Non, à Ginette Reno et aux autres artistes québécois du même calibre qui sont invités par le Festival à donner leur show devant des foules considérables. Comme quoi les francophones hors Québec sont davantages attirés par les grandes vedettes, toutes québécoises soient-elles. D'autant plus que ces vedettes découvrent parfois pour la première fois de leur vie, qu'il existe bel et bien une francophonie canadienne. M. Deblois donne l'exemple de la chanteuse rock Marjo, qui n'en revenait tout simplement pas d'avoir pu donner un spectacle extérieur devant 25 000 personnes à Ottawa.

• Le service hors Québec en 1989?

TV5 est sur le point de s'entendre avec les câblodistributeurs canadiens

OTTAWA (APF) - TV5 devrait être en mesure de présenter dans quelques semaines au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une demande de modification tarifaire qui s'appliquerait aux marchés non francophones du pays.

Selon le directeur aux affaires générales à TV5, Gilles Vinet, la formule de tarification actuellement mise au point ferait en sorte que le tarif mensuel d'abonnement varierait dans chaque région canadienne, en fonction du nombre de francophones et de personnes pouvant parler le français desservis par le câblodistributeur local. Ce nombre serait déterminé en fonction du récent recensement de Statistique Canada.

«Notre intention a toujours été de faire en sorte que TV5 soit accessible à travers le Canada, mais moyennant un paiement» a réitéré M. Vinet lorsque interrogé sur les frais qui seront exigés aux francophones hors Québec. Le tarif exigé aux abonnés des marchés de langue française, le Québec étant le principal marché, est présentement de 27 sous par mois.

L'implantation de TV5 hors Québec pourrait se faire assez rapidement si la requête qui sera bientôt présentée devant le CRTC, «est bâtie de façon à représenter un consensus», estime M. Vinet.

Une fois la requête approuvée par le CRTC, TV5 devra ensuite conclure une entente en bonne et due forme avec chacune des entreprises de câblodistribution hors Québec. Selon M. Vinet, les francophones hors Québec devrait avoir accès à TV5 au courant de l'année 1989.

L'impossibilité pour les francophones hors Québec de syntoniser la nouvelle chaîne lors de son lancement le 1er septembre avait suscité les protestations de plusieurs francophones au pays.

La nouvelle chaîne TV5 regroupe les chaînes françaises TF1, Antenne 2 et FR3, la Radiotélévision belge de la Communauté française (RTBF), la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR) et, depuis 1986, le consortium Québec-Canada.

Parade de mode

Vous êtes cordialement invité à une parade de mode présentée par le groupe «Techniques en administration de bureau»

QUAND: 1er décembre 1988 à 19 h 30

OÙ: A.V.C. Auditorium - 10215, 108e Rue

On peut se procurer à l'avance ses billets au Bureau T.A.B., 4e étage ainsi qu'à la Faculté Saint-Jean, et ils seront également disponibles à la porte lors de la soirée. Le prix d'entrée sera de **3,00 $.**

Prix de présence - Café sera servi - Bienvenue à tous!

32e édition du concours littéraire pour le Prix Champlain du Conseil de la vie française en Amérique

OTTAWA (APF) - Les auteurs ont jusqu'au 31 décembre prochain pour participer au 32e concours littéraire annuel pour le Prix Champlain, du Conseil de la vie française en Amérique.

Le prix littéraire Champlain, d'une valeur de 1 500 $, a pour but d'encourager la production littéraire chez les francophones qui vivent à l'extérieur du Québec, et de susciter chez les Québécois un intérêt pour les francophones qui sont en situation de minorité hors du Québec.

Le prix littéraire est attribué alternativement à une oeuvre de création (roman, conte, nouvelle, poésie, théâtre) et à une oeuvre d'érudition dans les secteurs des sciences humaines. Cette année, le concours est ouvert aux oeuvres d'érudition.

Les personnes éligibles au concours doivent être des francophones vivant dans les milieux minoritaires au Canada et aux États-Unis qui produisent une oeuvre littéraire, peu importe le sujet et la matière. Les Québécois sont aussi éligibles dans la mesure où ils produisent une oeuvre littéraire portant sur les francophones en situation de minorité. Les travaux soumis doivent avoir été publiés ou faire l'objet d'un contrat d'édition.

Pour de plus amples informations, il suffit de s'adresser au secrétariat du Conseil de la vie française en Amérique, 59 rue d'Auteuil, Québec, G1R 4C2.

Parlons...

AGRICULTURE

• *Un bon côté à la sécheresse*

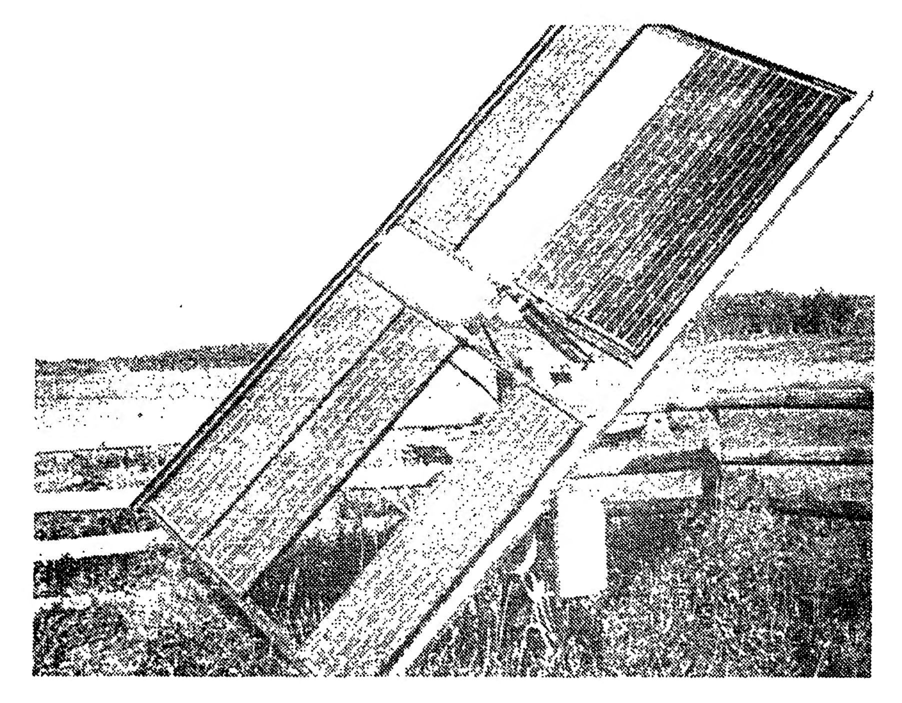
L'énergie du soleil sert à abreuver le bétail

RÉGINA - Cet été, le soleil a baigné les Prairies presque sans répit. Ses rayons ont laissé la terre desséchée et le bétail assoiffé. Frustrés, les agriculteurs se sont acharnés à trouver d'autres points d'eau.

Ironiquement, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) d'Agriculture Canada se sert de l'énergie solaire pour alimenter le bétail en eau.

En effet, depuis cinq ans, l'ARAP fait fonctionner deux pompes solaires, dans les régions de Swift Current et de Saskatoon, en Saskatchewan.

Ces pompes s'élèvent de deux à trois pieds au-dessus du sol et consistent en un panneau vitré supporté par un seul poteau qui pivote pour orienter le panneau vers le soleil. Des piles solaires à l'intérieur du panneau produisent l'électricité qui sert à faire fonctionner une pompe, installée dans un puit adjacent. L'eau monte dans une auge où le bétail vient s'abreuver.



Des panneaux solaires dans les pâturages communautaires de Montrose, près de Saskatoon. À 10 h, les panneaux solaires sont inclinés vers le Sud-Est et suivent le soleil pendant toute la journée.
(Photo: Agriculture Canada)

Selon M. Ron Lien, ingénieur chargé des normes techniques à l'ARAP, l'organisme a amorcé une évaluation des solutions de rechange aux moulins à vent de type classique, à la suite de la pénurie de pièces de remplacement de ces éoliennes dans les années 1970.

Les moulins à vent font partie du paysage des Prairies. «Un bon nombre d'agriculteurs se servent de moulins à vent dans les régions éloignées des lignes hydro-électriques», explique M. Lien.

D'après M. Lien, les expériences réalisées par l'ARAP, ces cinq dernières années, révèlent que les pompes solaires constituent une solution réaliste pour le remplacement des moulins à vent.

Le coût d'achat d'une pompe solaire est plus élevé que celui d'un moulin à vent, puisque la pompe solaire coûte de 6 000 $ à 8 000 $ alors que le moulin à vent coûte 5 000 $.

La pompe offre cependant un avantage certain: elle est d'entretien facile. Jusqu'à maintenant, en effet, les deux pompes de l'ARAP n'ont eu besoin que d'une seule réparation importante. De plus, les pièces, situées près du sol, sont faciles à réparer.

En revanche, les moulins à vent exigent un entretien annuel. «Ils doivent être vérifiés une fois l'an et réparés périodiquement en raison des dommages causés par le vent. Ce n'est pas l'ampleur des coûts engagés mais plutôt leur fréquence qui nous ont poussés à examiner d'autres mécanismes qui demandent moins d'entretien», explique M. Lien.

On doit en outre examiner fréquemment les moulins à vent, car lorsque le vent est faible et que la température est élevée, les auges ont tendance à s'assécher au moment où les agriculteurs ont justement besoin d'eau pour leur bétail assoiffé.

L'ARAP a démontré que les pompes solaires répondent davantage aux besoins du bétail que les moulins à vent, dans le Sud de la Saskatchewan. Les pompes semblent garantir une source permanente d'alimentation en eau, car les auges s'assèchent rarement.

«L'ARAP se déclare satisfaite de la puissance de la pompe solaire quand on la compare à celle du moulin à vent. Le niveau d'eau des auges est plus bas les jours nuageux, alors que la demande en eau est plus faible. Le contraire se produit avec les moulins à vent, puisque le niveau d'eau est souvent bas lorsque la demande est élevée», ajoute M. Lien.

Le secteur privé s'intéresse au projet de pompes solaires de l'ARAP. M. Lien indique que plusieurs entreprises se sont montrées intéressées à vendre les pompes aux agriculteurs.

Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1987 et les prévisions pour 1988 et 1989. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1987
dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Nota : Pour les investissements communs au transport de toutes les marchandises, les montants des investissements considérés comme «destinés au transport des céréales» ont été établis comme représentant 30 pour cent des montants de ceux qui sont effectués dans l'ouest du Canada.)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	3 410 179 $	1 023 054 $
Autre matériel roulant	13 616 666	–
Voies :		
Tunnel du col de Rogers	74 180 224	22 254 067
Autres	139 672 617	63 823 767
Triages et installations de réparation et de fabrication	23 504 991	5 717 116
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	771 843	–
DÉPENSES TOTALES	255 156 520 $	92 818 004 $

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1987
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

(Aux dépenses d'entretien ci-après s'ajoutent 6 578 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1987 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

Rails et attaches	6 958 416 $
Aiguillages	1 415 354
Tournées de la voie	3 831 426
Autre entretien de la voie	3 246 309
Déneigement	803 207
Bâtiments le long de l'emprise	192 973
Ponts et ponceaux	4 844 740
Traverses	1 081 343
Renouvellement du ballast et nivellement	6 075 136
Désherbage et clôtures	2 757 552
Fossés et remblais	1 522 584
Divers	790 661
TOTAL	33 519 701 $

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1988-1989
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 15 avril 1988

1. Traction
En 1988, on fait l'acquisition de 25 locomotives dont la livraison est prévue pour la fin de 1988. En 1988 et 1989, 67 locomotives doivent être remises à neuf et passer du service de ligne au service de triage. Selon la demande de transport, des locomotives supplémentaires pourraient être louées.

2. Wagons
CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1987, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 1 175 wagons couverts et 9 524 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes ne pouvant pas recevoir de wagons-trémies couverts. La rationalisation et la remise en [illegible] de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts dans le transport des céréales.

Il est possible de se procurer des copies de ces rapports dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:
CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3



Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1988-1989. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie se traduira par une meilleure utilisation du matériel et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie
a) Renouvellement
Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1988 et 1989 :

	Approuvé pour 1988	Prévu pour 1989
Rail neuf(milles)	185	203
Rail de réemploi (milles)	80	55
Ballast (milles)	292	311
Traverses	781 000	815 000
Ponts	33	35

b) Capacité des lignes principales
En 1988 et 1989, la ligne principale entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Consciente qu'il faudra, à plus long terme, accroître cette capacité, CP Rail poursuit le projet du col de Rogers qui sera achevé en 1988.

c) Embranchements particuliers
CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en bordure du réseau et elle comprend que l'accroissement des voies de silos serait avantageux à la fois pour eux et pour elle. Elle contribue actuellement aux frais de construction des voies de silos en vue d'assurer le traitement efficace des wagons céréaliers et s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront sa capacité et son service. Une exploitation plus efficace fera baisser les prix pour le producteur.

d) Expansion
En 1988 et 1989, CP Rail compte poursuivre ou entreprendre, dans l'ouest du Canada, les projets d'immobilisations ci-après, qui seront bénéfiques pour le transport des céréales.

– Poursuite du programme d'implantation des détecteurs de boites chaudes, appareils employés pour déceler et localiser les roulements de roue qui surchauffent.
– Perfectionnement et modernisation du système actuel de régulation des trains entre Field et Kamloops (C.-B.), afin d'améliorer la circulation à destination et en provenance de la côte Ouest.
– Poursuite de l'implantation de systèmes radio pour les régulateurs en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de réduire les retards des trains et les temps morts pour les équipes d'entretien de la voie.
– Poursuite des travaux du col de Rogers afin d'augmenter la capacité de la ligne principale entre Calgary et Vancouver.
– Poursuite dans tout le réseau, là où les besoins l'exigent, de l'implantation de la traction au moyen de locomotives télécommandées (trains à commande Locotrol) afin d'allonger certains trains et d'en améliorer la conduite.
– Modernisation des ateliers diesel d'Alyth (Calgary) et de Thunder Bay de même que de la machine à reprofiler les roues d'Alyth.
– Modernisation de la subdivision de Bredenbury entre les points miliaires 58.5 et 84.5.

(Le montant de ces investissements pourrait varier par suite de la situation économique générale, du taux d'inflation et d'autres écarts entre les estimations et les dépenses effectivement engagées.)

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES
Aux termes du paragraphe 55 (1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettre à la compagnie d'«améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1989:

21 février – Medicine Hat, Alb.
22 février – Red Deer, Alb.
23 février – Two Hills, Alb.
27 février – Unity, Sask.
28 février – Gravelbourg, Sask.
1er mars – Estevan, Sask.
2 mars – Humboldt, Sask.
7 mars – Whitewood, Sask.
8 mars – Souris, Man.
9 mars – Altona, Man.

• La listériose

Les inspecteurs d'Agriculture Canada surveillent de près de nouvelles bactéries

OTTAWA - Agriculture Canada ainsi que Santé et Bien-être social Canada surveillent de près les produits carnés et laitiers canadiens pour y détecter la présence d'une bactérie liée au déclenchement de foyers de toxi-infections alimentaires au Canada, aux États-Unis et en Europe.

En effet, les inspecteurs du Ministère ont récemment décelé la présence de Listeria monocytogenes dans certains échantillons de galettes de boeuf congelées et de viandes prêtes-à-servir.

En outre, une fromagerie de l'Ontario a cessé de produire et Agriculture Canada retient son stock depuis la découverte, au mois de juin, d'un certain nombre d'échantillons de fromage Cheddar et Colby contaminés.

La bactérie s'apparente aux salmonelles et est particulièrement nocive pour les nourrissons, les femmes enceintes et les personnes au système immunitaire affaibli.

La listériose peut produire des symptômes allant de la fièvre, de la nausée et des vomissements à la fausse-couche et à la naissance d'enfants mort-nés.

Mais selon M. Lefaivre, chef de la Sous-section de l'inspection des produits laitiers d'Agriculture Canada, on ne connaît, au Canada, aucun cas de listériose causé par des produits laitiers ou des produits à base de viandes rouges.

«La contamination d'un produit ne provoque pas nécessairement la maladie. On n'a pas encore établi la dose infectieuse pour cet organisme», explique M. Lefaivre.

La bactérie, encore peu connue, a fait les manchettes en Californie, en 1985, lorsque 105 personnes sont mortes après avoir consommé du fromage a pâte molle de type mexicain contaminé.

En 1981, le seul cas de listériose rencontré au Canada a entraîné l'hospitalisation, en Nouvelle-Écosse, de 41 personnes, dont 18 sont mortes après avoir consommé de la salade de chou contaminée.

M. Lefaivre assure que, depuis le déclenchement du foyer d'infection en 1981, la Direction générale de la protection de la santé de Santé et Bien-être social Canada analyse les aliments pour déceler la présence de bactéries et qu'elle a augmenté le nombre de ses analyses en 1986.

Depuis, les inspecteurs ont trouvé des bactéries du genre Listeria dans le lait cru, la viande crue, la crème glacée et certaines viandes prêtes-à-servir. Un suivi a été effectué dans les établissements où s'est produite la contamination.

Agriculture Canada a eu comme rôle de déterminer comment les aliments ont été contaminés et, ensuite, de collaborer avec les transformateurs et d'autres organismes pour résoudre le problème.

Le Ministère surveillera également l'application de programmes de prévention en établissement.

La pasteurisation et le bon mode de cuisson permettent de tuer les bactéries du genre Listeria, mais ce qui complique la lutte contre la bactérie, c'est que tout le monde n'est pas atteint de la listériose après avoir consommé des aliments contaminés.

«La bactérie se retrouve partout dans l'environnement, mais ne pose que rarement des problèmes. Il nous faut en apprendre davantage à son sujet. C'est pourquoi tant de gens sont actuellement en train de l'étudier», déclare M. Lefaivre

Le niveau de contamination décelé dans les produits finis a été relativement faible jusqu'à maintenant; cependant, selon M. Lefaivre, les analyses se poursuivront afin de déceler la présence de la bactérie.

• Programme tripartie de stabilisation

Quarante-quatre millions de dollars pour les producteurs de porcs

OTTAWA - Les producteurs de porcs inscrits au Programme national tripartite de stabilisation toucheront des paiements totalisant 44 millions de dollars pour le troisième trimestre de 1988. Les chèques seront expédiés sous peu à quelque 13 800 producteurs des quatre provinces membres du programme. Ces producteurs totalisent 46 % de la production canadienne de porcs.

La nouvelle vient d'être rendue publique par le Comité national de stabilisation, composé de représentants des producteurs, de l'administration fédérale et des provinces.

Les éleveurs de porcs de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario auront droit à un paiement de 23,53 $ par porc pour le troisième trimestre, soit la différence entre le prix de soutien de 166,58 $ les 100 kg et le prix moyen du marché national de 136,58 $ les 100 kg, multipliée par un poids moyen de 78,4 kg par porc.

Le prix des porcs passe actuellement par son creux cyclique, après avoir été à son plus haut niveau en 1986 et en 1987. Ainsi, le prix a dégringolé d'environ 63 $ les 100 kg entre le troisième trimestre de l'année dernière et celui de cette année. En outre, les hausses du prix des grains, amorcées en mai et juin derniers, commencent à se répercuter sur les coûts de production. Les coûts totaux en espèces ont grimpé de plus de 8 $ les 100 kg par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière, pour s'établir à 104,62 $.

Les producteurs et les deux paliers de gouvernement contribuent à parts égales au fonds de stabilisation du secteur du porc, qui atteint actuellement 148 millions de dollars. Les données de production sont présentement traitées, et les chèques seront mis à la poste à la fin de novembre.

Les investissements dans le réseau ferroviaire de l'Ouest canadien sont rentables. À preuve, le CN a acheminé en 1987 un volume record de 17,81 millions de tonnes de céréales vers les ports.



INVESTISSEMENTS DANS LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29 (1)a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER1987

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), décrit les immobilisations que le CN a effectuées dans le secteur des transports céréaliers en vue de favoriser la fiabilité et l'efficacité de son réseau ferroviaire face aux besoins actuels et futurs dans ce domaine.

LES TRANSPORTS CÉRÉALIERS EN 1987

En 1987, les transports céréaliers ont éprouvé des difficultés qu'ont notamment entraînées la grève au nouveau terminal de Prince Rupert, la fermeture du pont CN sur le Fraser, en décembre, dans la région de Vancouver, par suite d'avaries causées par des péniches, et la semaine de grève du rail en août. Malgré ces contretemps, le CN a acheminé 17,81 millions de tonnes de céréales vers les ports en 1987, battant ainsi le record de 17,7 millions de tonnes établi en 1984. Parmi les autres records de 1987, citons 4,88 millions de tonnes acheminées à Prince Rupert et presque 1,1 million à Thunder Bay pour le seul mois de décembre.

TARIFS D'INCITATION

Dans le but d'améliorer l'efficacité de son exploitation, le CN a institué, avec l'accord de l'Office, un programme de tarifs d'incitation. Ce programme a pris effet le 1er août 1987 et, à la fin de l'année, 150 000 tonnes de céréales avaient été expédiées, faisant ainsi réaliser des économies de 225 000 $ aux expéditeurs. Pour y être admissibles, les lots (de 18 wagons-trémies complets) devaient être envoyés d'une même gare par un même expéditeur vers une destination unique, et être chargés dans des conditions normales d'exploitation. Plus de 80 points d'expédition situés sur le réseau du CN ont les voies nécessaires pour remplir ces conditions et bénéficier ainsi de prix réduits.

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS EN 1987

En 1987, CN Rail a procédé à des immobilisations de 358,7 millions de dollars, dont un crédit d'impôt à l'investissement de 3 millions. Cela exclut cependant les travaux effectués dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies pour lequel le CN a reçu de l'État, en argent et en matériel, des paiements équivalant à 32,5 millions de dollars. Le tableau ci-après récapitule par catégorie, comme l'exige la Loi nationale sur les transports (LNT), les immobilisations effectuées dans l'Ouest et plus particulièrement dans le secteur céréalier, d'après les méthodes de versement direct et de répartition proportionnelle approuvées dans cette loi.

CN Rail
Immobilisations réelles—1987*
(en millions de dollars)

	Ouest	Secteur céréalier
Matériel de traction	44,6	12,8
Autre matériel roulant	10,9	0,9
Installations fixes	199,9	80,6
Autres installations	17,8	4,9
Terminaux	2,4	1,6
Recherche-développement	1,1	0,3
Immobilisations sur lignes CN	276,6	101,1

*Comprend les immobilisations dans le cadre du Programme de revalorisation des lignes secondaires des Prairies. Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ces derniers ayant été arrondis.

Plus de 100 millions de dollars ont été investis dans des projets liés au transport des céréales, dont 80,6 millions pour les installations fixes. En 1987, il a été procédé à la pose de 266 milles de rails neufs et de plus de 800 000 traverses neuves en bois et en béton, à la mise en place de plus de 1,1 million de verges cubes de ballast, ainsi qu'à la remise en état et au remplacement de 25 ponts.

En ce qui a trait au matériel de traction, 20 locomotives neuves de grande puissance ont été achetées pour plus de 40 M$, tandis que 8 autres locomotives ont été remises à neuf dans le cadre d'un programme devant se poursuivre en 1988.

L'amélioration des systèmes de signalisation et de communications utilisant la fibre optique a fait l'objet d'importantes immobilisations dans les subdivisions d'Edson et d'Albreda, sur les tronçons principaux de la Compagnie menant à Prince Rupert et à Vancouver.

Parmi les immobilisations touchant les autres installations figure la mise en service d'un ordinateur à la butte du triage Calder d'Edmonton, dans le but d'y améliorer la manoeuvre des wagons. Les immobilisations dans les terminaux ont permis de prolonger les voies desservant les silos à 28 endroits. En recherche-développement, dans le cadre du Programme d'automatisation des triages, des systèmes de gestion et d'information du parc de locomotives et de signalisation en sont aux derniers stades d'implantation au triage Symington de Winnipeg.

Bon nombre des immobilisations que fait le CN s'intègrent dans des programmes à long terme, tel l'agrandissement du triage Thornton à Vancouver (achèvement prévu pour 1989), établis en fonction des prévisions de trafic.

Les immobilisations, les programmes de réduction des coûts et le rendement que le CN a obtenu en 1987 démontrent qu'il met tout en oeuvre pour que les expéditeurs et producteurs disposent d'un réseau de transport le moins coûteux possible, qui les aide à soutenir la concurrence tant nationale qu'internationale.

DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN

Ce sommaire est publié conformément aux exigences de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), article 29(1)c). Il énumère les dépenses encourues par le CN au cours de l'année civile 1987 pour l'entretien du CN tributaires du transport des céréales.

TOTAL DES DÉPENSES DE 1987

Entretien des voies et de l'emprise	16,901,365$
Rail et autre fournitures	493,280
Traverses	2,509,704
Ballast	1,234,316
Soudage, meulage et mesure	535,370
Ponts, chevalets et ponceaux	1,440,806
Immeubles	225,665
Enlèvement de la neige	1,596,903
Divers	2,548,860
TOTAL	27,486,269$

PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS LES TRANSPORTS CÉRÉALIERS—1988 ET 1989

INTRODUCTION

La présente déclaration, établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LTGO), décrit les projets d'investissement de CN Rail pour les années 1988 et 1989.

Les projets d'investissement de CN Rail font partie intégrante des stratégies commerciales du Canadien National. En raison de facteurs commerciaux extérieurs, de l'actuel contexte de déréglementation des transports et de la dette élevée du CN, ce dernier veille à ne mettre en oeuvre que les projets de la plus haute priorité.

Une grande partie des investissements du CN liés au secteur céréalier sont partagés par d'autres secteurs de l'exploitation. Les voies principales, les triages, le matériel de traction, le matériel informatique et le matériel de travaux sont des exemples d'immobilisations servant à tous les types de transport. Seuls les «embranchements tributaires du transport du grain», certains wagons et certaines voies terminales sont affectés, au CN, exclusivement au transport des céréales. Aussi, pour déterminer la part des investissements qui revient au transport céréalier faut-il effectuer de nombreux partages proportionnels et statistiques.

Le budget de 1989 n'a pas encore été arrêté. Cependant, le plan d'entreprise du CN, approuvé fin 1987, indique pour les dépenses en immobilisations de 1989 un chiffre équivalant aux prévisions budgétaires de 1988.

INSTALLATIONS FIXES

Le budget établi pour l'Ouest prévoit plus de 50 millions de dollars pour la pose de plus de 180 milles de rails neufs, auxquels s'ajouteront 44 milles de rails de remploi. Des crédits dépassant 25 millions de dollars seront affectés à la pose de plus de 700 000 traverses en bois et de plus de 100 000 traverses en béton. En 1988, le CN compte mettre en place quelque 950 000 verges cubes de ballast, acheter cinq engins neufs d'entretien de la voie et en remplacer 33 anciens. Il prévoit que les immobilisations dans les installations fixes atteindront quelque 152,2 millions de dollars.

TRIAGES ET AUTRES INSTALLATIONS

Parmi les améliorations qui seront apportées au triage Nord de Thunder Bay, citons le réalignement d'une voie de réception et de départ et la construction d'une voie desservant les silos céréaliers Intercity. À Melville, où se trouve l'un des plus grands terminaux intermédiaires de la Régions des Prairies, c'est en 1988 que sera achevé l'aménagement d'installations automatisées de lavage des wagons-trémies couverts, commencé en 1987; s'ajoutera un éclairage du triage en vue d'accroître la sécurité et la productivité des manoeuvres de nuit.

À Transcona (Winnipeg), la rénovation des installations de révision des wagons-trémies couverts et la construction du nouvel atelier de sablage et de peinturage des wagons-trémies seront terminées en 1988. Au triage Symington de Winnipeg, environ un demi-million de dollars sera dégagé pour le remplacement et l'amélioration du système actuel de communications entre le poste de commande et les équipes.

Au triage Calder d'Edmonton, les installations de lavage des wagons-trémies couverts seront rénovées, tandis que l'amélioration de la productivité dans le domaine de la réparation des wagons sera rendue possible grâce à l'utilisation d'ordinateurs portatifs. En 1988, 0,7 million de dollars sera consacré à l'actualisation des logiciels et au remplacement d'ordinateurs utilisés pour la formation du personnel au centre de Gimli, au Manitoba.

TERMINAUX

En 1988, les voies industrielles céréalières feront l'objet d'investissements à environ 18 endroits. Le CN compte ainsi améliorer le réseau en accroissant la capacité des voies et des silos actuels à certains points à trafic élevé.

RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Au fil des ans, le CN a été un meneur sur le plan de l'innovation ferroviaire. En 1988, au triage Symington de Winnipeg, il affectera 1 million de dollars aux systèmes de gestion et d'information des locomotives et de la signalisation, complétant pratiquement le Programme d'automatisation des triages. De plus, il injectera 1,3 million de dollars dans la recherche sur le Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT). Des installations seront disposées sur une distance de 50 milles pour permettre l'essai des différents éléments du SAMT, notamment les systèmes de repérage des trains et de transmission des données. Enfin, 0,3 million de dollars sera affecté à l'amélioration des instruments de recherche-développement au Centre de recherche technique.

CONCLUSION

Le CN compte bien remplir son mandat de transporteur sûr et efficace et, grâce à ses projets d'investissement, il entend continuer d'améliorer son réseau de transport céréalier sur le plan de l'efficacité et de la fiabilité.

Pour se procurer, sans frais, un exemplaire de la présente déclaration dans les deux langues officielles, s'adresser aux:
Communications aux affaires céréalières
224-123 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 2P8

CN



• *Bureaux de poste ruraux*

Le président des maîtres de poste qualifie de honte le sondage de Postes Canada

OTTAWA - «Postes Canada utilise les résultats d'un sondage qui suscite de nombreuses questions pour défendre sa politique de conversion des bureaux de poste ruraux que le fédéral opère en comptoirs des services postaux et confiés à des particuliers.» C'est ce qu'a déclaré Lloyd Johnson, président de l'association canadienne des 10 000 maîtres de poste et adjoints.

«Nous sommes très fâchés du fait que Postes Canada utilise les données d'un récent sondage Decima effectué dans 20 communautés - commandé par la société elle-même - pour tenter de convaincre les médias et les Canadiens des régions rurales que les clients sont satisfaits de ces comptoirs des services postaux», a dit Johnson. (Les résultats rendus public par la société révèlent que 97 pour 100 des clients de Postes Canada sont satisfaits des services postaux dans les commerces et que 92 pour 100 sont satisfaits de la livraison du courrier en milieu rural à la suite du transfert du service postal à des commerces locaux.)

«Selon les questions demandées, il est facile d'obtenir de bons résultats des sondages», dit Johnson. «Et bien sûr, les communautés où Postes Canada a offert des traitements spéciaux dans ses nouveaux comptoirs des services postaux seront plus heureuses qu'auparavant. Je le serais moi aussi, si j'avais tout à coup une boîte postale gratuite pour mon courrier et des heures d'ouverture plus longues pour faire mes courses au bureau de poste.»

«Ce que nous disons, c'est que Postes Canada devrait mettre ses ressources dans le système existant des bureaux de poste fédéraux. Présentement, dans des centaines de bureaux de poste ruraux de tout le pays, il y a un sérieux manque de boîtes postales, mais qui les obtient en premier? – les nouveaux comptoirs des services postaux. Au nom de nos maîtres de poste, nous demandons aussi depuis des années de pouvoir offrir de plus longues heures d'affaires dans plusieurs de nos plus petits bureaux de poste, mais Postes Canada a refusé. Si le bureau de poste du fédéral est négligé par la société, les clients répondront naturellement de façon positive à un nouveau service amélioré.»

«Pourquoi Postes Canada n'effectue-t-elle pas une étude auprès des clients d'une communauté donnée pour savoir ce qu'ils veulent vraiment - incluant de garder et de renforcer leur bureau de poste fédéral - avant de modifier ses services?» demande Johnson. «Postes Canada connaît déjà la réponse, c'est pourquoi elle ne le fait pas.»

Johnson admet qu'il favorise bien sûr le maintien des bureaux de poste fédéraux parce qu'il représente les 10 000 maîtres de poste et leurs adjoints - 83 pour 100 sont des femmes - dont les emplois seront perdus si les bureaux de poste fédéraux sont convertis en comptoirs des services postaux. Mais plusieurs résidents des régions rurales qui n'ont absolument aucun intérêt dans la situation des employés de poste ruraux sont aussi inquiets, incluant les détenteurs de comptoirs des services postaux eux-mêmes.

Randy Arcand, propriétaire du Sunnyside SuperMart à Celista en Colombie-Britannique qui opère le comptoir des services postaux de la communauté depuis plus d'un an maintenant, est très critique de cette étude de Postes Canada. Dans une lettre récente à Dignité rurale du Canada, Arcand écrit: «Postes Canada distribue un questionnaire très vague à être rempli par nos clients. Ensuite, lorsque ces questionnaires nous reviennent, très positifs parce que nos clients nous aiment et apprécient ce que nous (et pas Postes Canada) faisons pour eux, ils disent aux autres régions que Celista fonctionne à merveille. Foutaise!».

Dans une lettre aux clients de son comptoir des services postaux, Arcand les met en garde contre les enquêtes de Postes Canada. «Chers utilisateurs de boîtes postales,» dit la lettre, «Nous aimerions, vous suggérez d'examiner très soigneusement le questionnaire de Postes Canada. La plupart des services offerts à ce comptoir postal le sont gracieusement, parce qu'il ne nous sont pas remboursés.» Plus loin dans la lettre, il dit: «Nous sommes toujours en désaccord avec ce que fait Postes Canada dans les régions rurales, et le questionnaire qu'ils ont distribué n'est qu'un moyen pour attirer des appuis à leur cause et continuer de fermer les bureaux de poste ruraux dans tout le pays.»

Peter Archer, un opérateur de comptoir des services postaux à Blue Ridge en Alberta, une des 20 communautés couvertes par l'enquête Decima, fait écho aux inquiétudes de Arcand au sujet des enquêtes auprès des clients et se posent des quetions sur le concept entier des comptoirs des services postaux: «En tant qu'homme d'affaires, je suis en mesure de conclure que selon les conditions actuelles, un CSP n'est pas une entreprise rentable, et peu importe l'importance de la ville impliquée, ne pourra jamais l'être. Considérant les heures impliquées, le chauffage et l'électricité, les coûts de la main d'oeuvre et tous les autres frais, la section du commerce utilisée pour le comptoir des services postaux rapporterait de meilleurs profits si on l'utilisait pour augmenter notre inventaire de marchandise.»

Les clients aussi s'inquiètent de l'étude. Lynn Nichol de Riding Mountain au Manitoba, une autre communauté sondée par l'étude de Decima, déclare que Postes Canada «pose les mauvaises questions. Il n'y a rien dans le questionnaire sur ce que les gens ressentent au sujet de la perte d'un emploi dans leur communauté, ou sur la perte du lien direct avec le gouvernement fédéral, ou si nous aurions préféré conserver et prolonger les heures de notre bureau de poste fédéral.»

«Il est aussi difficile pour les résidents des régions rurales de dire quoi que ce soit contre leurs amis et leurs voisins. Nous pouvons ne pas aimer les changements apportés au service, mais nous ne voulons pas donner l'impression de critiquer la personne qui s'occupe du comptoir des services postaux, qui fait son possible, spécialement si nous craignons de perdre la seule option possible.»

Lloyd Johnson de l'association des maîtres de poste aimerait que Postes Canada réponde à la question suivante: «Si le responsable du comptoir des services postaux annule le contrat après quelques semaines ou quelques mois, et si aucun autre commerce ne peut ou ne veut du service, Postes Canada garantie-t-elle que la communauté continuera d'avoir des services postaux au comptoir? Ou seront-ils complètement perdus, forçant la communauté à se rendre à la ville voisine?»

L'Association canadienne des maîtres de poste et leurs adjoints mène actuellement une campagne chantante «Suivez le chef» pour tenter de convaincre le Premier ministre Mulroney de mettre fin au plan corporatif de Postes Canada de fermer ou privatiser les bureaux de poste ruraux.



• *Gendarmerie Royale du Canada*

Service bilingue complet et disponible à Bonnyville...

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - «Croyez le ou non, il y a 29 détachements bilingues de la Gendarmerie Royale en Alberta...» de me dire l'agent Guy Boisjoli de Bonnyville.

Le détachement local comprend 18 membres dont quatre francophones: MM. Boisjoli, Duquet, Leblanc et Lemire et deux autres anglophones bilingues qui ont suivi des cours en français.

«À titre d'organisme fédéral, la Gendarmerie se doit d'offrir un service complet en français et nous sommes en mesure de le faire dans une trentaine de villes et villages de l'Alberta», de commenter l'agent Boisjoli.

Les critères employés par la Gendarmerie pour déterminer les détachements bilingues sont le recensement fédéral, la vitalité de la vie française dans la communauté et surtout la demande et l'usage des services bilingues.

«Grâce à la technologie moderne, la Gendarmerie peut répondre aux besoins urgents d'un francophone, il s'agit de demander d'être servi en français», d'ajouter l'agent Boisjoli.

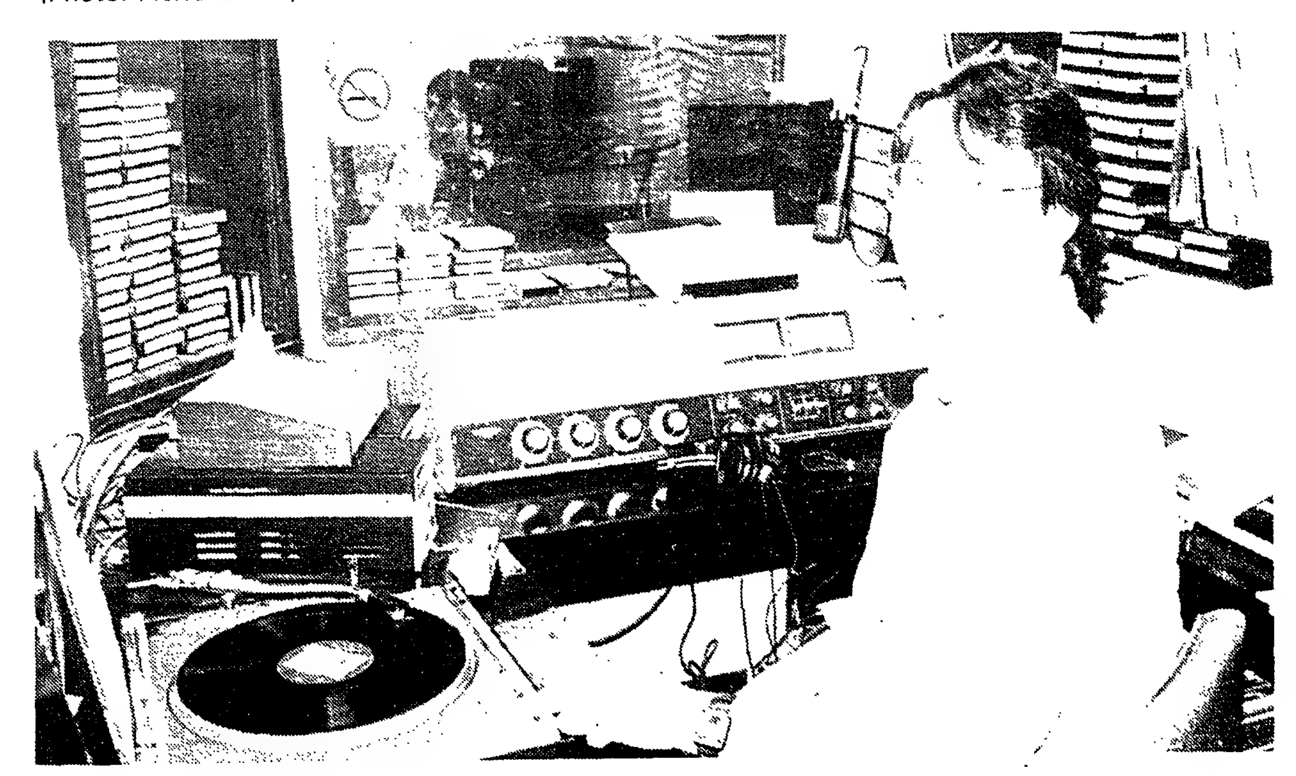
Interrogé sur la nouvelle organisation régionale, M. Boisjoli maintient que ce n'est qu'UNE CHOSE interne qui permettra un meilleur service de surveillance routière. Depuis quelque temps, le Nord-Est est coordonné par un officier responsable de toutes les routes partant de la Saskatchewan, Smoky Lake, Athabasca, Lac La Biche, Grand Centre, Bonnyville, Saint-Paul et Elk Point. Les patrouilles de surveillance routière sont plus efficaces, souples, et ce grâce à un meilleur déploiement des effectifs qui est en mesure de répondre plus adéquatement à certaines priorités, telles les heures de pointe, période des Fêtes, événements sportifs et autres soit local ou régional, les longues fins de semaine, etc. Le Nord-Est albertain est coordonné de Saint-Paul, mais les membres affectés à l'Unité de la surveillance routière demeurent dans différentes municipalités. À Bonnyville, trois des dix-huit membres font partie de cette patrouille.

L'agent Boisjoli, originaire de Saint-Boniface, a 16 ans d'expérience dans la Gendarmerie canadienne et en est à son deuxième stage à Bonnyville. Guy et son épouse Diane sont très actifs dans la communauté. Leurs deux filles Renée et Marcelle fréquentent l'école Notre-Dame.

À la radio de CJSW: une émission en français



Tous les samedis de 13 h à 14 h, sur les ondes de CJSW 90,9 MF à Calgary, les francophones de cette ville peuvent écouter l'émission «Le Panier Percé». Cette émission est animée alternativement par Jocelyne D'Amour et Claude Labrie de la Société de théâtre de Calgary. La STC a élargi son mandat et coordonne les activités dans le domaine des communications, soit la radio, la télévision communautaire, la Ligue d'improvisation et évidemment la troupe des Avant-Cîmes. Le 12 novembre dernier, Jocelyne D'Amour (à droite) recevait trois invités de FJA, Daniel Dallaire, Pierre Bergeron et Denis Vincent. Une nouvelle collaboratrice et coanimatrice faisait ses débuts à l'émission, soit Liliane Robertson qui s'intéresse beaucoup à la radio.
(Photo: Pierre Brault)



Le technicien Rock Martin y met son grain de sel et fait tourner les chansons françaises de l'heure à l'émission «Le Panier Percé» sur les ondes de CJSW, le samedi de 13 h à 14 h. C'est donc dire que la radio française bourgeonne et est bien vivante dans certains coins de la province, notamment à Calgary et Saint-Paul, sans oublier notre radio d'État, CHFA à Edmonton.
(Photo: Pierre Brault)

UN MONDE à se raconter

Du potager-hobby au jardin-survie

« Le retour à la terre ». Comme bien d'autres citadins qui habitent le centre-ville de Montréal depuis toujours, Julie sent le besoin d'avoir un petit coin de terre bien à elle. Mais sans vouloir quitter la ville, comment combler ce besoin? La réponse, elle la découvre à la télévision au cours d'un reportage sur les « jardins communautaires ». Ce mouvement connaît un franc succès auprès des citadins et tout de suite, Julie est séduite par l'idée.

Après en avoir discuté avec quelques locataires de l'immeuble et les fonctionnaires municipaux concernés, un terrain vacant situé tout près est identifié et en route pour la culture des tomates, concombres et laitues... Certes le besoin de retour à la terre y trouve son compte mais, très vite, le jardinage devient pour Julie un Hobby intéressant auquel elle consacre plusieurs heures par semaine.

Sous d'autres cieux cependant, il n'est pas question de hobby mais bien de survie. C'est le cas de la communauté de La Playa, située à 15 km de Somoto, au Nicaragua. Ses membres sont des familles déplacées par la guerre. Mais en fait de famille, on n'y retrouve en majorité que des femmes et des enfants. Les hommes, eux, ont été soit mobilisés, soit tués.

À La Playa, le climat est très sec pendant six mois. L'autre moitié de l'année, on essaie tant bien que mal d'y récolter. Et encore, ça dépend des années! Ainsi, les deux dernières eurent des saisons pourries. Résultat : mauvaise alimentation, problèmes de nutrition... Les femmes ont dû y voir. C'est ici qu'entre en jeu Doña Julia, 40 ans, mère de nombreux enfants et... agent bénévole de santé.

Après quelques discussions informelles avec d'autres femmes, Doña Julia décide de consulter la communauté et, rapidement, cela porte fruit : un collectif de femmes se crée au village et décide de mettre sur pied un jardin communautaire. Objectifs : cultiver les légumes nécessaires à l'équilibre alimentaire de toute la population et s'auto-financer grâce à la vente du surplus de production au marché local.

Bien que le gouvernement ait fourni les outils et les graines, il n'en demeure pas moins que ce sont les femmes elles-mêmes qui travaillent la terre. Et c'est par elles-mêmes qu'elles ont dû apprendre la culture, l'irrigation et l'utilisation des pesticides.

Enfin, après quelques mois, les femmes voient leurs efforts récompensés. C'est la récolte des choux et des tomates. Doña Julia en profite pour organiser des sessions d'éducation à la nutrition. Ces femmes de La Playa et, dans un tout autre contexte, ici le groupe de Julie, donnent au développement communautaire son véritable sens : s'organisant elles-mêmes pour planifier et agir, elles ont entamé un véritable processus de prise en charge. Elles ont défini leurs besoins, identifié leurs problèmes et cherché à les résoudre.

C'est Pierre Deshaies qui nous a parlé de cet exemple de regroupement et d'entraide. Pierre est médecin-volontaire de l'OCSD au Nicaragua. Après avoir fait de la consultation au centre de santé de Somoto desservant surtout des personnes déplacées par la guerre, il appuie maintenant l'INSSBI, l'équivalent de notre ministère des Affaires sociales. Pierre y donne beaucoup de lui-même. Mais il avoue qu'il en retire beaucoup plus. Et ma foi, on le croit à l'écouter parler de gens comme Doña Julia pour qui le mieux-être de tous est un jardin qu'elle fait fleurir à chaque jour.

Daniela Renosto



Produite par l'organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD) intervenant en Afrique et en Amérique Latine, la chronique UN MONDE À SE RACONTER est financée en partie par l'ACDI et parrainée par des organismes régionaux.

Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à l'organisme concerné de votre région ou à UN MONDE À SE RACONTER, OCSD 2330, rue Notre Dame ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 1N4 ou téléphonez à (514) 722-1585

• Voyage missionnaire

Le Père André Boyer de retour de l'Afrique du Sud

EDMONTON - Le 15 septembre dernier, le Père André Boyer représentait la province Grandin à la béatification du Père Joseph Gérard, missionnaire au Sud-Afrique et au Lesotho.

«Mon envolée au Lesotho comprenait un arrêt à Johannesburg au Sud-Afrique,» raconte-t-il, «et c'est là que j'ai eu ma première expérience avec les difficultés d'un pays qui est déchiré par la discrimination. Durant ma première nuit à Johannesburg, le bureau du Conseil mondial des Églises a été bombardé.»

«Arrivé au Lesotho, j'ai vu une situation tout à fait différente. En premier lieu, il s'agit d'un pays complètement gouverné par les noirs; puis c'est un état majoritairement catholique. À Johannesburg, c'était le contraire. La religion principale est l'Église réformée hollandaise et les catholiques constituent une minorité. Au Lesotho, un grand nombre des 675 000 catholiques ont une foi qui remonte aux premiers missionnaires Oblats.»

«J'ai été accueilli à la Maison provinciale par le Père Paul-Émile Charron, le supérieur de la communauté. Cette maison est véritablement un centre international en ce sens que la communauté locale comprend des Oblats de plusieurs pays. Toutefois, après 123 ans, la plupart des Oblats sont des autochtones.»

Le 125e anniversaire de l'arrivée des missionnaires Oblats au Lesotho, qui coincidait avec la béatification du Père Joseph, était tout ce qu'il fallait pour créer une atmosphère idéale pour les célébrations du 15 septembre. Malheureusement, la visite du Pape a été assombrie par une attaque de terroristes et la prise en otage d'un autobus de pèlerins qui étaient en route pour la messe. Cet événement tragique s'est soldé par la mort de six personnes et l'hospitalisation de 11 autres.



André Boyer

Le Père Gérard est né en 1831 à Bouxières-aux-Chênes, en Lorraine. Après son ordination au diaconat par notre Fondateur, Mgr de Mazenod, il fut envoyé au Lesotho où il travailla avec les différentes gens du Sud-Afrique. Il est reconnu comme le «Père aux miracles». Un des miracles qu'on lui attribue est la guérison d'une jeune fille aveugle, Florina Phakela. Ses deux filles avaient été invitées à la messe de la béatification.

«Mon retour au pays a été mouvementé. Alors que j'étais à Johannesburg le samedi en attendant le moment de prendre mon avion pour Londres le lendemain, j'ai été attaqué et volé par des hommes armés de couteaux: j'y ai perdu mes papiers et mon passeport. Comme l'ambassade canadienne était fermée pour la fin de semaine, j'ai bien eu peur d'être dans l'impossibilité de prendre mon avion de retour, étant sans aucun papier. Les agents de police, le personnel de l'hôtel et la compagnie aérienne auraient bien voulu m'aider, mais ils étaient tous du même avis: je ne pourrais pas partir sur ce vol-là. Mais voici qu'un employé de la compagnie aérienne a bien voulu me laisser embarquer, avec le risque toutefois que j'aie des problèmes avec les douanes à mon arrivée à Toronto.»

«Mais en arrivant à Toronto, j'ai été heureux d'apprendre que le Père Félix avait prévenu les douanes de mon arrivée. À ce moment-là, j'ai poussé un soupir de soulagement et ne me suis jamais senti si heureux de me retrouver dans mon propre pays! Au moment où j'écris ces lignes, j'essaie encore de me remettre de tout cela.»

«Il y a bien des choses qui m'ont déplu dans ce voyage: cette attaque armée en plein jour, la discrimination, la prise d'otages, etc. Mais mon sentiment premier en est un de profonde fierté et de satisfaction d'avoir vu de mes yeux le travail que font nos confrères Oblats dans cette partie du monde.»

La Gendarmerie Royale du Canada à la recherche de membres féminins

OTTAWA - La G.R.C. est le service de police responsable de la sécurité dans l'ensemble du Canada. Ses quelque 20 000 employés en font le corps policier le plus important au pays. Ses responsabilités sont non seulement variées, mais aussi complexes. Qu'ils soient en uniforme ou en civil, les policiers et policières de la Gendarmerie sont respectés de la population. Leurs fonctions sont à la fois difficiles et enrichissantes.

De nos jours, le marché canadien du travail est bien différent de celui qui existait dans les années soixante. On retrouve de plus en plus de femmes dans des professions qui étaient jadis réservées aux hommes. À la Gendarmerie, les femmes peuvent devenir policière depuis 1974. Bien que nos effectifs comptent maintenant plus de 1 000 membres féminins, nous aimerions augmenter encore davantage le nombre de femmes à la G.R.C.

Il se peut qu'à cause d'un manque d'information, certaines femmes n'aient jamais envisagé de faire carrière dans la Gendarmerie. Afin de corriger la situation, nous avons mis sur pied une Équipe nationale de recrutement chargée de visiter les diverses écoles, universités, associations professionnelles et organisations communautaires du Canada, afin d'y promouvoir les possibilités d'emploi à la G.R.C.

Pour devenir policier à la Gendarmerie royale du Canada, vous devez répondre aux critères de base suivants: avoir la citoyenneté canadienne, détenir au moins un diplôme d'école secondaire, être en bonne condition physique, satisfaire à nos normes médicales et dentaires, avoir une acuité visuelle d'au moins 6/18 dans chaque oeil ou une acuité de 6/12 - 6/30 pouvant être portée à 6/6 - 6/9 avec des verres correcteurs, avoir une bonne réputation, détenir un permis de conduire canadien et connaître à fond l'une des deux langues officielles.

Chaque candidat choisi recevra une formation théorique et physique intensive qui le préparera aux défis qui l'attendent. Le salaire d'un gendarme est comparable à celui des membres des principaux services de police du Canada et les avantages sociaux offerts par la G.R.C. sont des plus intéressants.

Si vous croyez pouvoir relever le défi, rendez-vous ou téléphonez au détachement de la Gendarmerie le plus près de chez-vous pour obtenir plus de détails.

Les membres de l'Équipe nationale de recrutement se feront un plaisir de rencontrer les organisations qui désirent en savoir plus sur les possibilités de carrière à la G.R.C. Pour faire appel à leurs services, il suffit de composer le (613) 993-5253 ou d'écrire à l'adresse suivante: Le Commissaire, Gendarmerie royale du Canada, 1200, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario), K1A 0R2.

ERRATUM

Dans la chronique **«Nécrologie»** de l'édition du 18 novembre dernier décrivant le décès de M. Joseph Laverdière de Girouxville, on y mentionnait le nom d'Irène (Georges) Malette. On aurait dû lire Nolette. Nous nous excusons pour cette erreur auprès des personnes concernées.

La Direction



France Gall «Babacar» WEA 24 20964.
France Gall ressemble à la jeunesse d'une génération. Le temps des idoles a fait long feu; elle renoue depuis quelques années déjà avec la chanson traditionnelle. Sa voix sensuelle et agressive a toujours cette portée retentissante. Enregistré outremer, «Babacar» regroupe plusieurs titres intéressants: «Ella elle l'a» (à la première position du palmarès d'Europe), «Babacar» (la chanson titre) et la chanson romantique «J'irai où tu iras». Un album qui vaut son pesant de vinyle.

Herb Alpert «Under A Spanish Moon» A&M SP-5209.
Le fameux trompettiste Herb Alpert, anciennement de la formation quasi-légendaire, Tijuana Brass, est de retour avec un album très bien. Vous ne broncherez sans doute pas à l'écoute de «Under A Spanish Moon», mais vous serez sûrement pénétrés par ses musiques latines. Le travail d'Alpert s'inscrit dans le cadre de la simplicité sans pour autant laisser indifférent. D'intérêt particulier: «Under A Spanish Moon» (en trois parties), «My Song» (de la plume de Keith Jarrett) et «Fragile» (un ancien succès de Sting). Pas bouleversant, mais bien.

The King's Singers «The Beatles Connection» Capitol/EMI CDC 7 49556 2.
Les King's Singers, six jeunes hommes tout frais émoulus des choeurs d'Oxford et de Cambridge, nous présentent au style acappella (voix seulement) un recueil de chansons des Beatles. À deux exceptions près, les arrangements sont tous inédits. Du côté répertoire, il y en a que tout le monde reconnaît: «Help», «Yesterday», «Eleanor Rigby», «Lady Madonna», etc., mais pour en dénicher certaines autres, il faut fouiller dans les recoins du «White Album» des Beatles. Espérons que le talent de ces six individus ne soit pas que du moment.

Engelbert Humperdinck «Remember I Love You» Quality/Dino RSP-163.
Le grand charmeur Engelbert Humperdinck (vrai nom: Gerry Dorsey) a débuté sur la scène musicale en 1967 avec un succès monstre intitulé «Release Me» (une ancienne toune de musique country). Son tout nouvel album comprend des versions assez touchantes de titres bien connus: «Are You Lonesome Tonight» d'Elvis, «I Can't Stop Loving You» (un ancien succès de Ray Charles), «Just For The Love Of You», «Love Is All», etc. Bref, un album d'amour qui saura en surprendre plusieurs agréablement.

Europe «Out Of This World» CBS 44185.
Le groupe qui se nomme tout simplement Europe a époustouflé le monde de la chanson pop l'année dernière avec son album «The Final Countdown» qui comprenait naturellement le grand titre «Carrie». Leur nouveau microsillon «Out Of This World», produit par Ron Nevison (Heart, Kiss, etc.) regroupe 12 nouvelles chansons qui sauront assurément plaire à leurs fervents dévoués. À la radio des derniers jours, on fait tourner à maintes reprises la chanson «Superstitious», mais également d'intérêt: «Open Your Heart» et «Ready Or Not». Pour qui s'intéresse à la musique rock électrique.

Divers artistes «Fun Rock» Polytel 816 759 1.
Les chansons qui figurent sur les plages de ce tout nouvel album double datent de loin en arrière: «Hang On Sloopy» des McCoys, «Purple People Eater» de Sheb Wooley, «Monster Mash» de Bobby Pickett, «Handy Man» de Jimmy Jones, «Bread & Butter» des Newbeats, etc. De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques et d'éveiller une soirée de plaisir.

George Shearing «Dexterity» Concord CJ-346.
Pianiste aveugle né en 1920 à Londres en Angleterre, George Shearing s'inspira au tout début d'Art Tatum et de Milt Buckner. «Dexterity», enregistré au festival de jazz au Japon l'année dernière, est un album où causent amicalement piano (George Shearing) et basse (Neil Swainson). On a su revivifier ici le «Dexterity» de Charlie Parker, le «Please Send Me Someone To Love» de Percy Mayfield et le «Long Ago And Far Away» de Jerome Kern. Un album très bien à écouter tard le soir au coin du feu avec un verre de vin à la main.

The Judds «Greatest Hits» BMG/RCA 8318-1-R.
Cet album-ramassis du duo de Kentucky, The Judds (mère et fille), mérite une attention toute spéciale, car il regroupe des titres superbes: «Mama He's Crazy», «Why Not Me», «Granpa», «Rockin With The Rhythm Of The Rain», «Have Mercy», «Girls Night Out», etc. On a su même ajouter une toute nouvelle composition de la plume de Paul Kennerley intitulée «Give A Little Love». Un très bon achat.

Marie Osmond «All In Love» Capitol C1-48968.
«All In Love» est à l'image de Marie Osmond: tendre, nostalgique, mélancolique et romantique. «Without A Trace» est le clou du disque, mais de mérite également: «I'm In Love And He's In Dallas» et «Baby Blues Eyes». Un beau mélange de chansons entraînantes et de ballades romantiques à la Marie Osmond exclusivement.

• Demande de personnel bilingue

La Commission de la Fonction publique lance un appel à la communauté francophone

EDMONTON - L'offre active de services de qualité en français au sein du gouvernement fédéral ne peut s'effectuer sans un personnel bilingue. Ça va de soi! Le recrutement de personnes pleinement compétentes dans l'utilisation des deux langues officielles du pays et qui rencontrent les exigences des postes, s'avère difficile en Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

Pour améliorer cette situation la Commission de la Fonction publique (CFP) lance un appel à la communauté francophone. Vous cherchez une carrière intéressante? Vous aimez les défis? Vous ne craignez pas le «gros système»? Tous ceux et celles qui se perçoivent compétents dans l'usage des deux langues officielles et qui ont de l'expérience dans le domaine de l'entrevue, du counselling, de l'administration de programmes communautaires ou encore dans le domaine de l'enquête et de l'analyse, adressez-vous à la CFP. Cette dernière dispose d'un système où sont répertoriées les requêtes des personnes désireuses d'accéder à un emploi. Lorsqu'un poste s'ouvre, la CFP peut alors consulter ce répertoire et y repérer les demandes d'emploi susceptibles de satisfaire aux exigences de ce poste libre.

À titre d'agence principale de recrutement pour les ministères fédéraux en Alberta/T.N.-O., la CFP est présentement à la recherche de candidats et candidates pour trois (3) postes bilingues à Emploi et Immigration Canada. Si vous vous identifiez à l'un ou l'autre des profils qui suivent, osez risquer de poser votre candidature! Le service bilingue en Alberta ne peut s'offrir sans personnel bilingue. Vous désirez du service en français? Pourquoi ne pas devenir un de ceux ou celles qui fournissent ce service au public albertain?

AGENT II PM-2

Poste dont les fonctions requièrent des capacités d'interprétation de lois et de règlements. Les personnes qui occupent ce genre de poste traitent les demandes litigieuses d'assurance-chômage, imposent des disqualifications lorsque nécessaire, établissent des montants de trop payé, rendent des décisions impliquant l'application de la loi et des règlements, préparent des soumissions au conseil arbitral et à l'arbitre, écrivent de la correspondance et rédigent des rapports.

CONSEILLER EN EMPLOI - PM-2

Poste dont les fonctions requièrent la capacité d'identifier des barrières à l'emploi, d'évaluer des situations difficiles, d'établir des plans d'action, de proposer des solutions, de donner du councelling et d'assister les clients ayant des besoins spéciaux. Les conseillers en emploi administrent des programmes, afin d'aider les gens sans emploi à se réintégrer dans le marché du travail. Le poste exige de bonnes relations interpersonnelles avec les clients travailleurs, employeurs et promoteurs.

AGENT D'ENQUÊTES ET CONTRÔLE

C'est un poste qui requière des capacités de faire de la recherche en matière de fraudes relative à l'assurance-chômage. La formation pertinente est donnée, afin de munir les candidats occupant de tels postes de connaissances techniques pertinentes pour faire leur travail. Les enquêteurs sont chargés de préparer les brefs nécessaires pour les poursuites relatives aux infractions commises à la Loi sur l'assurance-chômage. Les personnes ayant de l'expérience dans la tenue de livres ou de la vérification de livres et documents seraient des candidats souhaitables pour ce poste.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Robie Robichaud, à la CFP au 495-3144.

• Libre-échange

Droit compensateur imposé sur le maïs américain réduit rétroactivement

OTTAWA - Les Canadiens qui ont payé un droit compensateur sur le maïs américain importé au Canada entre le 7 novembre 1986 et le 4 février 1988 pourront bénéficier d'une réduction rétroactive d'environ 64 cents le boisseau par suite d'une décision annoncée aujourd'hui par le ministre d'État aux Finances, l'honorable Thomas Hockin.

Le droit a été imposé, à l'origine, le 7 novembre 1986, après que le Tribunal canadien des importations ait conclu que le maïs de grain américain bénéficiait de subventions et que les importations de cette marchandise causaient préjudice aux producteurs canadiens de maïs.

Le 4 février dernier, M. Hockin réduisait ce droit à 46 cents le boisseau, du niveau de 1,10 $ où il s'établissait. Le Tribunal des importations avait examiné l'effet du droit sur l'intérêt public et recommandé que son taux soit abaissé. La mesure prise aujourd'hui a pour objet de faire appliquer rétroactivement ce taux réduit à toute la période compensatrice. Le montant de la remise pourra varier quelque peu par rapport aux 64 cents, selon les taux de change canado-américains.

Revenu Canada (Douanes et Accise) avisera les importateurs de cette remise de droits et de la procédure à suivre pour obtenir des remboursements. Il est attendu que les importateurs transmettront cette épargne aux acheteurs de maïs américain qui ont payé le tarif plus élevé.

M. Hockin a précisé que le gouvernement entend ordonner, au cours de l'été de 1989, un nouvel examen des questions d'intérêt public relatives au droit compensateur imposé sur le maïs.

Carrières et professions

• Une tranche du marché

Les boulangers répondent aux habitudes alimentaires des «baby boomers»

OTTAWA - Les producteurs de pain tentent présentement d'améliorer un produit essentiel à l'alimentation des Canadiens, afin de se servir une plus grosse «tranche» du marché de la boulangerie-pâtisserie.

Autrefois maître de ce marché, le pain blanc est maintenant beaucoup moins populaire parmi les jeunes consommateurs financièrement à l'aise et soucieux de leur santé, qui lui préfèrent d'autres produits de boulangerie.

Les croissants, les muffins anglais et les bagels se partagent ainsi la vedette et se disputent les faveurs des consommateurs.

«Beaucoup de consommateurs sont fatigués du pain blanc et veulent plus de variété», souligne Linda Robbins, spécialiste en économie ménagère à la Division de l'analyse des marchés agro-alimentaires d'Agriculture Canada. Dans le cadre de son travail, Mme Robbins analyse le comportement des consommateurs et fournit des conseils sur l'évolution des habitudes alimentaires.

«Les boulangers emboîtent donc le pas et fabriquent des produits adaptés aux goûts des «baby boumers», poursuit-elle.

Ainsi, de plus en plus de détaillants installent des boulangeries dans leurs magasins d'alimentation, afin d'offrir aux consommateurs les produits frais, au goût maison, qu'ils désirent. De plus, plusieurs vendent désormais des miches de pain plus petites aux consommateurs qui vivent seuls et ne veulent plus du gaspillage qu'entraîne pour eux l'achat de pain de format familial.

Les boulangers répondent également aux nouvelles tendances du marché en produisant du pain contenant moins de calories, plus de fibres alimentaires et davantage d'éléments nutritifs.

Les résultats d'une étude de marché compilés l'an dernier par Mme Robbins ont révélé qu'en 1986, les consommateurs avaient consacré seulement 3,5 % de leur budget alimentaire à l'achat de pain, comparativement à 3,9 % en 1974.

L'étude a en outre indiqué que la consommation de petits pains et de produits de boulangerie-pâtisserie était passée de 2,2 % à 2,7 % du budget alimentaire pendant cette même période.

Linda Nagel, présidente du Conseil canadien de la boulangerie, confirme que le marché du pain est en pleine évolution.

«Les consommateurs ont des préférences très diverses et très marquées. Le pain blanc se vend toujours très bien, mais les pains de spécialité occupent maintenant une place permanente au sein du marché», souligne-t-elle.

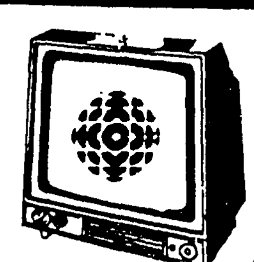
Le Conseil qui représente les boulangers-pâtissiers (grossistes et détaillants) du Canada, estime que les boulangeries du pays produisent plus de 20 millions de pains chaque semaine.

Le Conseil Canadien de la boulangerie est en train d'organiser, pour 1989, une importante campagne de relations publiques, afin de promouvoir le secteur de la boulangerie-pâtisserie.

Deux campagnes de promotion ont déjà eu lieu - «N'oublions pas le pain» et «Soyez en forme, soyez en santé» - afin de faire valoir l'importance du pain dans un régime alimentaire équilibré.

Les données statistiques incomplètes dont on dispose permettent difficilement de prévoir les tendances futures du marché, mais Mme Nagel estime que, d'après les recherches effectuées aux États-Unis, la consommation de pain blanc augmentera à nouveau.

«On présume que c'est parce que les gens avancent en âge. Ils consomment de préférence les aliments auxquels ils sont habitués», conclut-elle.

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta

Samedi 26 novembre

11h00 **Ciné-famille: La bande à Ovide** (dern. de 3)
12h30 **Moi, j'épelle avec Larousse**
13h00 **Univers des sports**
14h30 **Grand Air**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **Le Téléjournal**
16h05 **Impact**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **Soirée du hockey:** Edmonton à Montréal
20h30 **L'autoroute électronique** (reprise du jeudi 18 h 30)
21h00 **Samedi de rire.** Inv.: Edgard Fruitier
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h30 **Télé-Sélection: Le vieux fusil.** Drame de guerre avec Romy Schneider et Philippe Noiret.

Dimanche 27 novembre

11h00 **Rencontres**
11h30 **Second Regard**
12h30 **La Coupe Grey**
16h00 **Aujourd'hui dimanche**
17h00 **La semaine verte**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney. Panique au casino** (dern. de 2) Dexter réussit à intéresser la nièce d'Howard à ses études.
19h30 **L'autobus du show-business.** Inv.: Nancy Martinez, Tony Bennett et Danielle Oddera.
20h30 **Les Beaux Dimanches: Une histoire de soldat.** Drame social. Un sergent-instructeur est tué près d'un camp d'entraînement de l'armée américaine.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h40 **Ciné-club: L'opinion publique.** Comédie dramatique avec Charlie Chaplin.

Lundi 28 novembre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Découverte**
19h00 **Ma Tante Alice.** Les perruques blondes
19h30 **Robert et cie.** Robert prend enfin une décision concernant Rachel.
20h00 **Des Dames de coeur.** Evelyne va rejoindre Luc, pour prendre avec lui une décision importante.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Le passager de la pluie.** La femme d'un pilote est attaquée dans sa maison par un inconnu.

Mardi 29 novembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir.**
20h00 **L'héritage.** Junior et Julie rencontrent Me Saindon pour les arrangements funéraires.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Frou-Frou.** Comédie. Quatre hommes s'intéressent à une marchande de fleurs.

Mercredi 30 novembre

17h00 **L'heure Disney. Trafics en tous genres.** (1re de 2)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** St-Mary's de Calgary vs Catholic Central de Lethbridge.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Hoover contre les Kennedy** (1re de 4) L'affrontement.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Vivement Dimanche.** Comédie policière avec François Truffaut.

Jeudi 1er décembre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Julie sortira-t-elle de son coma?
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **La fin des jeux.** (dern. de 3) La fugue de Simon a fait réfléchir son père.
21h00 **Lance et compte.** (5e de 13) Pierre refuse de se rendre en Europe.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Bronco Billy.** Comédie avec Clint Eastwood. Bronco Billy promène de ville en village un petit cirque.

Vendredi 2 décembre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix.** Lionel est de retour au garage avec une augmentation de salaire.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Barbara Hutton: La pauvre petite fille riche** (3e de 6)
21h00 **Lance et compte.** (6e de 13) Linda Hébert vit une passion difficile avec l'écrivain Éric Murdoch.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **À première vue.**
23h30 **Cinéma: Racket.** Alors qu'il va traiter avec les représentants de la Mafia, un gangster londonien voit son empire saccagé.



En reprise le samedi à 20 h 30.

Autoroute électronique

le jeudi à 18 h 30

«Une histoire de soldat»

Les Beaux Dimanches
27 novembre 1988, 20 h 30.

«Une histoire de soldat» (A Soldier's Story), un film tourné en 1984 par Norman Jawison, offre à la fois le récit d'une passionnante enquête et l'illustration des tensions raciales dans le Sud des États-Unis à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette adaptation d'une pièce à succès de Charles Fuller sera présentée dans le cadre des **Beaux Dimanches** de Radio-Canada, **le 27 novembre à 20 h 30.**

Le Sergent Waters, commandant d'une compagnie de Noirs à la base militaire de Fort Neal en Louisiane, est sauvagement assassiné. L'enquête est confiée à un officier de carrière, le capitaine Davenport, lui-même un Noir. Malgré l'hostilité du commandant de la base qui croit l'affaire classée, Davenport poursuit sans relâche le moindre indice, découvrant des faits troublants sur la conduite de la victime et sur l'atmosphère qui régnait dans la base. Parviendra-t-il à faire toute la lumière sur le crime?

Howard E. Rollins Jr. domine la distribution dans le rôle du capitaine Davenport. Mentionnons aussi que la musique a été confiée à Herbie Hancock.

Une page d'histoire troublante

Hoover contre les Kennedy: l'affrontement
début: mercredi 30 novembre 1988, 20 h 00

Une page troublante et encore mal connue de l'histoire des États-Unis est révélée dans la remarquable mini-série en quatre épisodes, **Hoover contre les Kennedy: l'affrontement**, présentée à la Télévision de Radio-Canada **à compter du mercredi 30 novembre à 20 h 00.**

Avec le recul du temps, on a pu mesurer l'ampleur de la résistance qu'opposa le tout puissant chef du FBI, J. Edgar Hoover, aux Kennedy: John, le président, et son frère Bob, le procureur général. Sentant son pouvoir menacé par les positions libérales de ces derniers, Hoover qui croyait que la lutte des Noirs pour leurs droits mènerait tout droit au communisme, fait aux Kennedy une lutte sans merci qui tient presque du coup d'État. Il les fait espionner, recueillant tous les détails des aventures sentimentales du président, notamment avec la star Marilyn Monroe.

La coupe Grey en direct d'Ottawa

Dimanche 27 novembre à 12 h 30

En direct du Parc Landsdowne, Pierre Dufault, en compagnie de Pierre Dumont, décrira le match de la **Coupe Grey** entre les champions de l'Est et de l'Ouest, **le dimanche 27 novembre à 12 h 30.**

Cette classique sera donc chaudement disputée entre les Blue Bombers de Winnipeg (Est) et les Lions de la Colombie-Britannique (Ouest).
Animateurs: Camille Dubé et Larry Titley.
Statisticien: Robert Maillé.
Réalisation: François Lavallée.

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue!et à bientôt.

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89 05 01)

BADMINTON - libre et gratuit - tous les mercredis soirs de 19 h à 22 h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Bienvenue à Tous.

(02 12)

UN MEURTRE MYSTÈRE se prépare à la Cabane à Sucre... Nous sommes à la recherche de comédien(nes) audacieux(ses)... Une rencontre est prévue le 3 décembre à 13 h 30... Pour plus d'information, appeller Jizelle au 469-4401 (am) & 420-0250 (pm).

(02 12)

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

«Remettre à demain vous coûtera cher»

L'expression **réussite financière** veut dire bien des choses. Chacun la comprend à sa façon. Toutefois, la plupart des gens reconnaissent l'importance d'arriver à obtenir la sécurité financière pour le moment où ils devront se retirer du marché du travail, à l'âge de la retraite. Ils se rendent très bien compte, sans beaucoup les pousser, que la différence entre une retraite dorée ou une maigre retraite dépend de leur réussite à se constituer des fonds servant de complément aux régimes de retraites privés et gouvernementaux.

Malgré tout, de nombreux Canadiens remettent à plus tard la décision de se constituer un revenu de retraite, jusqu'à ce qu'il soit pratiquement trop tard pour maintenir leur niveau de vie à ce moment. Ces gens-là remettent tout à plus tard. Le temps ainsi perdu peut leur coûter très cher.

Voyez ce que 1 000 $ (c'est-à-dire moins de 85 $ par mois) et le temps peuvent accomplir, alors que votre investissement vous rapporte un taux d'intérêt composé de 12 % par an.

Quelqu'un qui, à l'âge de 25 ans commence à investir 1 000 $ par an à ce taux d'intérêt, disposera d'une somme de 767 000 $ à 65 ans. Cette personne récoltera un profit de 727 000 $ sur les 40 000 $ qu'elle a investis pour cette période donnée, grâce à l'effet multiplicateur des intérêts composés.

Néanmoins, la nature humaine étant ce qu'elle est, qui a assez d'argent pour économiser et investir à l'âge de 25 ans? Les tentations sont tellement nombreuses: une auto, un appareil stéréo, de l'argent pour les sorties ou les voyages. À cet âge, on pense généralement: j'ai tout mon temps, je commencerai à économiser lorsque j'aurai 35 ans; à ce moment-là, je gagnerai bien plus.

Mais quelle grande différence représente un retard de 10 ans, quant au degré de sécurité financière, à l'âge de la retraite.

Quelqu'un qui, à 35 ans, commence à investir 1 000 $ par an au même taux d'intérêt composé, aura amassé 241 332 $ à l'âge de 65 ans. Le profit tiré de ce régime d'épargne de 30 années se chiffre à 211 332 $, ce qui n'est pas mal, tout en étant bien loin des 727 000 $ gagnés par la personne commençant à économiser le même montant d'argent dix ans plus tôt.

Ce qui ne va pas, c'est que de nombreux Canadiens de 35 ans ne se préoccupent pas vraiment d'économiser en vue de leur retraite. À cette époque de la vie, la personne moyenne a bien des responsabilités familiales pour ne rien dire de la seconde voiture, des voyages à l'étranger, etc. Qui a les fonds nécessaires? Bien souvent, on se dit: nous économiserons l'an prochain. Puis, c'est remis à l'année d'après.

Tout à coup, ce Canadien moyen fête son 45e anniversaire. Il prend enfin conscience qu'il ne lui reste que 20 années avant la retraite. Il cesse de tout remettre à plus tard. Il prend la décision d'investir 1 000 $ par an. Mais, à ce moment-là, l'effet multiplicateur des intérêts composés ne joue pas tellement sur une période si courte. À l'âge de 65 ans, le capital amassé en vue de la retraite ne se monte qu'à 72 052 $. Cela représente un profit de 52 052 $ sur les 20 000 $ investis sur une période de vingt ans.

Ce que montrent tous ces chiffres, d'une manière certaine, c'est que le chemin de l'insécurité financière est pavé par l'ennemi implacable du succès: la remise à plus tard.

Cette chronique est une commandite de...

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

CALGARY

Française 19 ans souhaiterait VENIR TRAVAILLER à Calgary à partir de Janvier ou Février 1989. Contacter Isabelle au 271-4597.

(02-12)

EDMONTON

NOËL ARRIVE À GRAND PAS, commandez donc vos tourtières dès maintenant. Appeler Al au 465-4392.

(25-11)

CHERCHE GARDIENNE dans Bonnie Doon pour fille de 5 mois. Lundi au vendredi dès le 2 janvier 1989. Appeler le 475-5587.

(09-12)

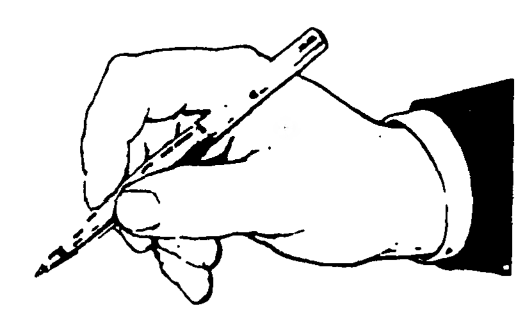
EXCELLENTE IDÉE POUR UN CADEAU DE NOËL - NOUVEAU - Encyclopédie française GROLIER - démonstration gratuite - Jim 431-0074 ou 467-3498.

(02-12)

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse

Nom: ____
Adresse: ____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____

Nouvelle adresse

Nom ____
Adresse ____
Ville: ____ Province: ____
Code postal: ____
à compter du: ____
Téléphone: ____

• Selon une étude publiée par Statistiques Canada

Le mariage se termine souvent par un divorce au Canada

OTTAWA (APF) - Le mariage est une institution qui bat de l'aile au Canada, et l'âge moyen au premier mariage tant chez les hommes que chez les femmes ne cesse d'augmenter, tout comme le pourcentage de célibataires des deux sexes.

Selon une étude publiée par Statistiques Canada, près de trois mariages sur 10 se soldaient par un divorce en 1985 alors qu'en 1971, la proportion était de moins de deux sur dix. Pire encore, on estime que chez les jeunes qui se sont mariés au début de la vingtaine, quatre mariages sur 10 pourraient se terminer par un divorce.

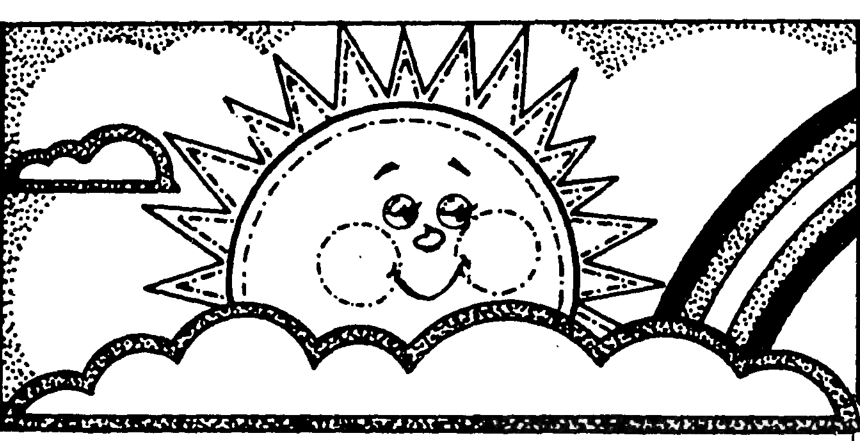
Si l'espérance de vie des Canadiens a augmenté de trois ans depuis 1971, on ne peut en dire autant de la période à laquelle ils seront mariés. En 1985, les hommes et les femmes pouvaient s'attendre à passer 34 années de leur vie mariés, comparativement à 40 années en 1971.

La différence la plus significative entre les hommes et les femmes se situe au niveau du veuvage et du nombre d'années divorcées. En 1985, les femmes demeuraient veuves quatre fois plus longtemps que les hommes, soit huit années au lieu de deux. Statistique Canada explique ce grand écart par la plus grande espérance de vie des femmes canadiennes, (sept années de plus) par rapport aux hommes.

Les femmes peuvent aussi s'attendre à rester divorcées deux fois plus longtemps que les hommes. Pourquoi? Parce qu'elles se remarient moins souvent que les hommes divorcés. C'est en Colombie-Britannique que l'on retrouve la plus haute proportion de mariages se terminant par un divorce soit 33 pour 100, et en Atlantique où la proportion est la plus faible avec 24 pour 100.

Les mères qui désespèrent de voir leurs enfants se marier un jour, trouveront peut-être une maigre consolation en prenant connaissance des statistiques suivantes sur le pourcentage de célibataires. En 1985, il y avait 17 pour 100 d'hommes célibataires, et 14 pour 100 de femmes célibataires au pays. Tenez-vous bien, ce chiffre grimpait à 25 pour 100 chez les hommes et à 23 pour 100 chez les femmes au Québec! Pas besoin d'un dictionnaire pour comprendre l'effet dévastateur d'une telle statistique sur le taux de fécondité du seul État français en Amérique.

En fait, on se marie de plus en plus tardivement au Canada, où l'âge moyen au premier mariage était de 28,3 chez les hommes en 1985, et de 25,7 chez les femmes canadiennes. Encore là, ces chiffres sont légèrement plus élevés au Québec.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 19 novembre

En 1813, première observation d'un ouragan au Canada.

En 1887, au milieu d'une tempête rugissante, la goélette *Glendora* sombre dans le lac Ontario, près de l'île Amherst. Il y avait à bord une quantité non précisée de pièces d'or et d'argent.

C'est arrivé un 20 novembre

En 1986, tôt dans la saison, une tempête dépose 20 cm de neige mouillée et lourde sur le Sud de l'Ontario. La neige commence à tomber le matin et ne cesse de la journée; à Toronto, la circulation est immobilisée et l'heure de pointe de fin d'après-midi se poursuit tard dans la soirée. Des milliers de banlieusards sont privés d'électricité.

C'est arrivé un 21 novembre

En 1986, plus de 70 cm de neige ensevelissent Gaspé pendant 2 jours; il s'agit d'un record qui dépasse également le double de la moyenne pour novembre. Sherbrooke reçoit 52 cm, soit la hauteur la plus élevée en une seule tempête et Québec enregistre sa plus forte chute de neige précoce: 31 cm. La neige a permis d'inaugurer plus tôt la saison de ski.

C'est arrivé un 22 novembre

En 1783, les anglais évacuent le Fort Oswego sur le lac Ontario. À bord du sloop *Ontario*, 190 soldats disparaissent à jamais dans un banc de brouillard. Le navire emporte avec lui une cargaison d'or et d'argent évaluée à 500 000 $.

En 1986, une chute de neige de 60 cm recouvre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Les routes sont impraticables et de vastes régions sont privées d'électricité pendant des heures.

C'est arrivé un 23 novembre

En 1975, le match de la Coupe Grey commence sous un froid glacial à Calgary. Au lancement du ballon, la température est de -11° et les vents soufflent à plus de 20 km/h produisant un facteur de refroidissement du vent de -22°. Pendant 3 minutes avant la partie, une intruse gambade pieds et seins nus à la plus grande joie des 33 000 spectateurs - la nuvite la plus «glacée» de l'histoire en Amérique du Nord.

C'est arrivé un 24 novembre

En 1970, une chute de neige de 60 cm dans la région de London paralyse la circulation le long de l'autoroute 401 où plus de 1 000 voitures sont abandonnées sur une distance de 25 km, à l'Est de la ville.

En 1986, des vents violents et une mer forte submergent de nombreux homardiers au large du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Un pêcheur se noie et plusieurs autres sont rescapés.

C'est arrivé un 25 novembre

En 1950, à Toronto, après la chute de neige record en 24 heures pour novembre (30,5 cm), la température atteint 10° et il pleut. Le match de la Coupe Grey a lieu malgré le bourbier qu'est devenu le Varsity Stadium.

En 1985, Victoria reçoit 11 cm de neige - total pour le mois supérieur à 50 cm. C'est aussi le mois de novembre le plus froid jamais enregistré: moyenne mensuelle de 1,8°.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Quelle journée...»* Le 13 novembre 1933, la Grande Tempête de poussière transporte de la poussière du Montana et des Prairies du Canada à la côte Atlantique. Il tombe de la pluie noire dans l'état de New York et il y a de la neige brune au Vermont. On désigne parfois ces tempêtes sous le nom de «blizzards noirs».

Source: Environnement Canada

• *Association canadienne d'éducation de langue française*

Le programme de sensibilisation à la lecture en est à sa neuvième année

OTTAWA (APF) - Encore une fois cette année, l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) propose aux jeunes francophones de participer à son programme de sensibilisation à la lecture. Le programme en est à sa neuvième année.

Depuis le début en 1979, 16 321 jeunes ont participé à ce concours qui a pour principal but de développer chez les jeunes le goût de la lecture d'oeuvres d'auteurs canadiens-français. L'an dernier, le nombre de participants était de 3 965 jeunes.

Les règles sont simples. Les participants doivent lire une oeuvre d'un auteur canadien d'expression française, en faire un résumé, et expédier le tout à l'ACELF. À chaque mois, 15 gagnants seront choisis et recevront un prix en volumes d'une valeur de 25 $. De plus, chaque participant recevra gratuitement l'une ou l'autre des deux revues jeunesse Hibou ou Coulicou.

Tant les élèves du primaire que du secondaire sont admissibles au concours. Même les tout-petits qui ne maîtrisent pas encore l'écriture peuvent participer en faisant parvenir un dessin résumant l'oeuvre. Certains mois, l'ACELF reçoit jusqu'à 800 résumés, et ce ne sont pas les provinces les plus populeuses qui participent le plus. À preuve la Saskatchewan, qui, malgré sa faible population francophone, fait parfois parvenir de 200 à 300 résumés par mois!

On peut se procurer des formules de participation en appelant ou en écrivant au siège social de l'ACELF: 268, rue Marie-de-L'Incarnation, Québec (Québec), G1N 3G4, (418) 681-4661.

Grande soirée des Francophones à la veille du Jour de l'An

EDMONTON - Les Chevaliers de Colomb, en collaboration avec l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, organisent une soirée «VEILLÉE DU JOUR DE L'AN», le samedi 31 décembre au Capilano Inn.

Tous les Francophones sont invités à y assister. La soirée promet d'être des plus intéressantes avec un souper, danse et plusieurs tirages de prix de présence.

André Roy, avec «LE JUKE BOX», fera les frais de la musique lors de cette soirée.

Les billets pour cette soirée sont disponibles au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Informations: Secteurs culturel et communication

D'abord, dans le secteur communication

Saviez-vous que la seule ville de l'Alberta à recevoir trois signaux de postes de télévision différents est Saint-Paul?

De fait, Saint-Paul reçoit depuis septembre, le signal TV5 (cette chaîne internationale de télévision francophone) à titre expérimental, «Northern Cable» offrant ce service en plus de ceux de Télé-Métropole et de Radio-Canada.

On peut donc dire que du côté de la diversité des services T.V. francophones, les gens de Saint-Paul sont les mieux servis dans la province. Mais **ATTENTION**, si les Paulois(es) ne manifestent pas aux câblodistributeurs leur désir de conserver TV5, il se pourrait que ceux-ci retirent de l'antenne ce service, dès septembre prochain. Alors, si vous aimez TV5, n'hésitez pas à remercier votre compagnie de câble en téléphonant au 645-3662.

À Edmonton...

Q.C.T.V. offre depuis le premier novembre deux signaux francophones. En plus de Radio-Canada, ils diffusent maintenant Télé-Métropole (aussi à titre expérimental). Selon Brad Turnbull, directeur de la programmation, le service sera maintenu seulement si les abonnés ou les nouveaux abonnés manifestent leur désir de conserver le signal. N'hésitez donc pas à manifester ce désir, s'il en est, en composant le 423-9383.

Du côté Shaw Cable rien ne bouge. À la programmation, on est vraiment pas porté à soutenir l'émergence de nouveaux services francophones quels qu'ils soient. Mais vous pouvez tout de même faire des pressions en écrivant ou en téléphonant à Larry D. Biswanger, directeur général de Shaw Cable au 468-7115.

Pour tous les autres abonnés du câble en province, si vous voulez éventuellement plus de services francophones, faites-le savoir à votre compagnie de câble, téléphonez!

Autres nouvelles...

Le C.R.T.C. tenait dernièrement à Edmonton des audiences publiques sur le renouvellement de la licence de Radio-Canada. La plus grande confusion régnait autour de l'ordre du jour et de l'horaire des intervenants. Ainsi, l'A.C.F.A. devait y participer, afin de livrer au C.R.T.C. le message de ses membres, mais nous n'avons pu le faire parce qu'on nous a annoncé que la séance avait été annulée, puis reconfirmée, puis annulée..., il était impossible d'obtenir des informations claires! Nous avons donc, à notre regret, raté le bateau...

Le message que nous désirions livrer? Un soutien au plan de développement régional de Radio-Canada, afin que cette station reflète mieux la réalité de nos membres.

Secteur culturel

Improvisation...

Des groupes de quatre régions de l'Alberta se sont réunis pour jeter les bases du premier grand tournoi provincial en théâtre d'improvisation.

Le groupe hôte sera Edmonton et la Ligue d'Improvisation d'Edmonton recevra en compétition les équipes gagnantes des régions de Rivière-la-Paix, Saint-Paul/Bonnyville et Calgary. La date de présentation? le 1er ou le 7 avril 1989.

Carole Aveline nous écrit!..

Ceux et celles qui ont participé aux ateliers d'octobre de Carole Aveline se souviennent bien de l'énergie débordante et du sens inné du théâtre de Carole. Aux quatre coins de la province, on s'est dit **plus que satisfait** de ses ateliers.

Carole nous écrit qu'elle a aussi adoré son séjour parmi nous. Sauf pour quelques moments où son horaire était chargé et le malentendu d'Edmonton, elle s'est dit très satisfaite de son séjour et de l'accueil qu'elle a reçu.

De plus, elle se dit prête à revenir. Alors, si vous désirez recevoir à nouveau Carole, soit pour un atelier en **improvisation** ou en **écriture** dramatique, communiquer avec Caron à l'A.C.F.A. provinciale au 423-1680.

Arts de la scène...

Comme vous le savez sans doute déjà, l'A.C.F.A. a lancé, le mois dernier, trois nouveaux programmes d'aide à la diffusion des arts de la scène.

Autour de ces programmes, **cinq nouveaux** diffuseurs de spectacles francophones se sont présentés à notre forum à «Alberta Showcase 88». Des séries de spectacles sont donc en négociation pour la saison 1989-1990. Ces nouveaux diffuseurs potentiels sont situés à Lethbridge, Saint-Paul, Rivière-la-Paix et à Edmonton.

Nous sommes toujours à la recherche de diffuseurs participants au réseau pour la région de Calgary (ou d'autres régions).

Si vous avez un intérêt dans la présentation de spectacles francophones où que vous soyez dans la province, communiquer avec Yves Caron à l'A.C.F.A. au 423-1680.

Merci de votre attention et au mois prochain...

Yves Caron
Directeur adjoint

Calendrier des activités culturelles

DÉCEMBRE 1988

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations **avant le 15** de chaque mois en composant le 423-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A.

1 **FORT McMURRAY** - Salon du livre, centre d'achat Peter Pond. Pour plus d'informations, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 791-7700.

2 FORT McMURRAY - Salon du livre, centre d'achat Peter Pond. Pour plus d'informations, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 791-7700. **FALHER** - Ligue d'improvisation à l'école Routhier à 20 h. **EDMONTON** - Ligue d'improvisation d'Edmonton à Boîte à Popicos à 20 h. **CALGARY** - Ligue d'improvisation de Calgary à 20 h à la salle paroissiale de Sainte-Famille.

3 **CALGARY** - Auditions pour la pièce «Laveur» de Molière de 10h30 à 12h30 à la Société de théâtre au 408, 604 - 1re rue S.O. Pour plus d'informations, composer le 277-1034. **GIROUXVILLE** - Club Étoile, «On Chante» à 20 h. **FALHER** - Chorale et animation de groupe de 09h30 à 16 h avec M. Léonard Rousseau.

4 **EDMONTON** - Brunch Popicos à la Boîte à Popicos. L'hôte sera la Société des Acadiens, 11 h à 14 h.

8 **EDMONTON** - Spectacle de Noël présenté par La Girandole d'Edmonton. Détails à suivre.

9 **BONNYVILLE** - Tournée provinciale de BALLON-VOLANT. Pour plus d'informations, communiquer avec Daniel au 469-1344. **CALGARY** - Ligue d'improvisation de Calgary à 20 h à la salle paroissiale de Sainte-Famille. **EDMONTON** - Ligue d'improvisation d'Edmonton à Boîte à Popicos à 20 h.

10 **BONNYVILLE** - Tournée provinciale de BALLON-VOLANT. Pour plus d'informations, communiquer avec Daniel au 469-1344.

11 **EDMONTON** - Brunch Popicos à Boîte à Popicos. Les hôtes seront les Chevaliers de Colomb. 11 h à 14 h. **BONNYVILLE** - Tournée provinciale de BALLON-VOLANT. Informations, communiquer avec Daniel au 469-1344. **SAINT-PAUL** - Brunch communautaire au Centre culturel de 11 h à 13 h (4 $/pers. ou 14 $/famille). **PLAMONDON** - Brunch communautaire au Centre culturel à partir de 12 h. Informations, communiquer avec l'ACFA rég. au 798-3896.

15 **FALHER** - Concert de Noël à l'école Routhier à 19h30.

16 **FALHER** - Ligue d'improvisation à l'école Routhier à 20 h. **CALGARY** - Ligue d'improvisation à 20 h à la salle paroissiale de Sainte-Famille. **EDMONTON** - Ligue d'improvisation à Boîte à Popicos à 20 h. **LETHBRIDGE** - Soirée de danse au Centre culturel pour les adultes. Pour plus d'informations, composer le 381-2128.

17 **FORT McMURRAY** - Soirée de Noël - Bienvenue à tous! Pour plus d'informations, communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 791-7700. **FALHER** - Villa Beauséjour 20 h, «On chante»

18 **LETHBRIDGE** - Soirée de danse au Centre culturel pour les enfants. Pour plus d'informations, composer le 381-2128. **EDMONTON** - Brunch Popicos à la Boîte à Popicos. Spéciale de Noël de 11 h à 14 h.

31 **MARIE-REINE** - Danse du Jour de l'An au Centre culturel de Rivière-la-Paix. **CALGARY** - Soirée de danse. Pour plus d'informations, composer le 228-4095. **DONNELLY** - Danse du Jour de l'An organisé par le Comité culturel de Donnelly. Cette danse aura lieu au Sportex de Donnelly. Pour plus d'informations, contacter Eveline au 925-3984 ou 925-3839.